



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2026-3-16/2026-3-31]

**Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre**

Lundi 16 mars.

Beni, capitale provisoire du Nord-Kivu sans infrastructures adaptées. Plusieurs services provinciaux de l'État ont été transférés à Beni depuis l'occupation de Goma par la rébellion de l'AFC/M23. Le gouverneur du Nord-Kivu a mis en place l'administration provinciale afin d'assurer la continuité des services publics. Toutefois, cette installation s'est faite sans moyens suffisants et dans des conditions difficiles. Actuellement, le cabinet du gouverneur est installé à la mairie ; tandis que plusieurs services provinciaux fonctionnent dans des bureaux loués, avec des infrastructures limitées. Cette situation complique parfois le travail administratif et la coordination des services, indiquent des sources administratives.

Par ailleurs, de nombreux agents de l'État, ayant fui Goma en laissant leurs biens derrière eux, vivent aujourd'hui dans des conditions précaires à Beni.

RDC: ouverture de la nouvelle session parlementaire, ce 16 mars 2026 au Palais du peuple à Kinshasa. Selon le politologue Christian Moleka : « Le gouvernement a déposé au niveau du Parlement le projet de ratification de l'Accord de Washington. Ce sera certainement l'occasion pour les députés de poser des questions au gouvernement qui a une certaine redevabilité. Deuxièmement, on parle aussi d'un correctif budgétaire qui pourrait tenir compte de l'évolution des finances publiques et recadrer le budget. » *Quelle place pour l'opposition « fragilisée » ?* Des débats durant lesquels l'opposition devra essayer de jouer un rôle, malgré un parlement largement dominé par la coalition au pouvoir. «L'opposition doit se reconfigurer au niveau de l'Assemblée nationale parce qu'elle est fragilisée. On l'a vu encore récemment avec l'entrée dans le gouvernement d'Adolphe Muzito qui était une des voix de l'opposition au niveau de l'Assemblée nationale. L'enjeu est désormais au niveau du parti Ensemble qui a encore un nombre suffisant de députés. On sent que, par moment, ils sont muselés et, d'autre fois – mais, par moment – eux aussi ne sont pas à l'avant-garde des initiatives. » Un débat pourrait s'inviter en marge de cette session : celui sur la révision de la Constitution. (RFI)

Des tirs à l'arme lourde et des pillages signalés dans certains quartiers de Goma. Une vive tension a secoué l'ouest de la ville de Goma (Nord-Kivu) dans la nuit de dimanche à ce lundi 16 mars. Les habitants des quartiers Mugunga et Lac Vert ont été réveillés par des tirs nourris et des détonations d'armes lourdes, plongeant la population dans la peur. Le calme n'est revenu que vers 3h du matin, mais l'angoisse est restée palpable jusqu'au lever du jour. Plusieurs commerces ont été pillés. Deux grandes boutiques de vivres ont été complètement vidées par les assaillants. Deux corps sans vie ont été aperçus au petit matin non loin du rond-point CCLK. Parmi les victimes figure un homme en tenue militaire.

Les organisations féminines au cœur de la résolution des conflits en Ituri. Parmi ces organisations figurent la SOFEPADI et les Femmes médiatrices pour la paix, qui interviennent dans plusieurs domaines. Leur action est jugée significative, notamment dans la pacification de la province, le renforcement de la cohésion sociale et la réduction des



violences basées sur le genre. C'est le constat dressé par Maryam Bukar Hassan, défenseure globale des Nations Unies pour la paix, lors d'une réunion d'échange tenue dimanche 15 mars à Bunia. Cependant, le manque de financement demeure un obstacle majeur à la pérennisation de leurs activités. Les organisations lui ont ainsi demandé de porter leur plaidoyer auprès des instances internationales afin de garantir un soutien durable.

Une pétition déposée ce lundi contre Bahati Lukwebo au bureau du Sénat. Les pétitionnaires accusent le deuxième vice-président de la chambre haute d'incompétence dans l'exercice de ses fonctions. La pétition a été déposée au lendemain du 4^e congrès ordinaire de l'Alliance des forces démocratiques du Congo. À l'occasion de ce congrès, Modeste Bahati Lukwebo a obtenu un nouveau mandat de cinq ans à la tête de ce parti membre de l'Union sacrée de la Nation.

Pour Aimé Boji le gouvernement doit rationaliser les recettes publiques en élaguant certaines agences étatiques budgétivores. Dans cette optique, le président de l'Assemblée nationale, a convié le gouvernement de la République à soumettre au Parlement le projet de loi des finances rectificative pour l'exercice 2026, afin d'ajuster certaines prévisions budgétaires aux réalités économiques actuelles et aux nouvelles priorités nationales. Selon lui, le collectif budgétaire 2026 s'impose aux élus, d'autant plus que, depuis le mois de janvier, les régies financières accusent un déficit en termes de recettes et que les indicateurs macroéconomiques indiquent que cette situation risque de perdurer. Intervenant lors de la 82^e réunion du Conseil des ministres, le Président de la République, Félix Tshisekedi, avait rappelé aux membres du gouvernement l'importance de la rationalisation des dépenses publiques, au cœur des priorités de l'exécutif. Face à la prolifération des fonds, commissions, cellules et autres structures publiques, Félix Tshisekedi a décidé de renforcer leur encadrement afin de préserver les équilibres macroéconomiques du pays. Selon le compte rendu de la réunion, Tshisekedi avait insisté sur la nécessité d'allouer les ressources publiques de manière efficiente, en éliminant les dépenses non prioritaires ou insuffisamment justifiées et en renforçant la discipline dans l'organisation de l'action publique. Pour garantir la cohérence et la soutenabilité financière de ces structures, toute création future devra désormais être validée préalablement par la Première ministre, qui évaluera la pertinence stratégique, la valeur ajoutée institutionnelle et l'impact budgétaire, avant de soumettre le projet à l'arbitrage final du Président de la République. C'est dans ce contexte, que le gouvernement procédera à une évaluation globale des structures existantes. L'exercice visera à distinguer celles dont l'utilité est avérée et qui contribuent efficacement à la mise en œuvre des politiques publiques, de celles dont la pertinence est limitée ou dont les missions peuvent être absorbées par des structures déjà en place, afin de réduire les doublons et d'optimiser les ressources de l'État. (Actualité.CD)

Mardi 17 mars.

L'aéroport de Mavivi, seule porte aérienne opérationnelle du Nord-Kivu, mais aux infrastructures insuffisantes. L'aéroport de Goma est fermé après l'occupation par l'AFC/M23. Cette fermeture perturbe fortement les liaisons aériennes dans l'Est de la RDC. Beni assure désormais l'essentiel des connexions aériennes de la province et sert de chef-lieu provisoire du Nord-Kivu. De nombreuses agences transitent par l'aéroport de Beni-Mavivi. Pour plusieurs observateurs, cet aéroport est une priorité stratégique pour renforcer la connectivité et soutenir l'économie régionale. Malgré cette importance, les équipements de l'aéroport restent limités. Les anciennes structures construites en planches ont été détruites par un incendie il y a quelques jours. Actuellement, l'aéroport ne possède pas d'installations modernes capables d'accueillir des avions de gros tonnage. Le gouverneur du Nord-Kivu a lancé des travaux de modernisation il y a quelques mois. Cependant, les moyens financiers restent limités dans un contexte sécuritaire difficile. La modernisation de ces installations est jugée urgente pour répondre aux besoins croissants de la région.

Les agents de l'ISDR/Kongolo réclament 30 mois d'arriérés de salaire. Ces agents de l'Institut supérieur de développement rural (ISDR) accusent le comité de gestion de mauvaise gestion et ont saisi la justice. Le syndicat dénonce l'utilisation des fonds de l'institution à des fins privées par la direction. Les agents pointent également l'absence prolongée du directeur général de l'ISDR/Kongolo, qui ne se serait pas présenté à l'institution depuis au moins quatre ans. Contacté, le directeur général de l'ISDR, rejette ces accusations. Il affirme mener des démarches à Kinshasa dans l'intérêt de l'institution. Selon lui, seule une partie des agents est effectivement mécanisée et perçoit régulièrement son salaire, tandis que la majorité attend encore sa régularisation.

Les affrontements entre FARDC et M23 à Luvungi provoquent un déplacement massif vers Uvira. Les hostilités ont éclaté tôt ce matin, marquées par des bombardements qui terrifient les riverains. De nombreux habitants fuient vers des zones jugées plus sécurisées, en direction Sud vers Uvira, à 35 km de Luvungi. Ces affrontements brisent la trêve relative observée autour d'Uvira depuis le retrait de l'AFC-M23 fin janvier 2026. Les combats se concentrent désormais dans la partie Nord de la ville, ainsi que dans les Hauts et Moyens plateaux. Parallèlement, la plaine de la Ruzizi est le théâtre d'hostilités renouvelées, aggravant l'insécurité dans cette zone frontalière. La localité de Kirungu, située à 4h de



marche à pied en amont d'Uvira, est tombée lundi 16 mars dans la soirée sous le contrôle de la coalition rebelle. Le trafic routier à partir de Runingu, sur l'axe Bukavu-Uvira est bloqué et les convois humanitaires immobilisés.

Nord-Est de la RDC: nouvelle attaque meurtrière attribuée au groupe ADF dans l'Ituri. Un village partiellement détruit, des corps retrouvés dans les décombres : l'attaque a eu lieu le 16 mars, vers 20h00, à Babesua, un village situé sur la RN4, sur l'axe de Kisangani, en territoire de Mambasa. Le bilan s'élève à dix-neuf morts. Cette attaque s'inscrit dans une série de violences attribuées aux ADF, qui se multiplient depuis plusieurs semaines dans le territoire de Mambasa : il y a moins d'une semaine, ils avaient ciblé les sites miniers de Muchacha et de Mavuvu, faisant au moins dix-sept morts. L'est de la RDC est en proie à des violences depuis plus de trente ans, Les ADF (Forces démocratiques alliées), un groupe armé formé par d'anciens rebelles ougandais qui a prêté allégeance au groupe État islamique, commettent des massacres et des pillages à répétition dans les provinces orientales du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Une campagne de vaccination contre la rougeole cible 260 000 enfants au Nord-Kivu. Cette campagne est organisée par les autorités sanitaires en collaboration avec Médecins sans frontières et concerne les zones de santé de Goma, Karisimbi et Nyiragongo. La vaccination se déroule sur les sept sites que compte cette aire de santé. L'infirmier titulaire estime que cette campagne permettra de mettre fin aux nouveaux cas de rougeole enregistrés quotidiennement.

Etienne Davignon jugé pour assassinat de Lumumba: la famille espère que justice sera faite. Dernier survivant des onze Belges visés par une plainte pour crimes de guerre déposée en 2011 par les enfants de Lumumba, Davignon est renvoyé en correctionnelle à l'issue d'une instruction ouverte il y a plus de dix ans. « L'objectif premier de cette plainte n'a jamais été une quelconque réparation. C'est d'abord pour faire jurisprudence, et qu'on comprenne que ce qui a été fait pendant l'époque coloniale a été un crime et personnellement à Patrice Emery Lumumba. L'objectif pour la famille, c'est que justice soit faite pour lui, qu'on reconnaisse que ce qu'il a subi était mal », a déclaré Blandine Lumumba, épouse de François Lumumba. Le parquet fédéral belge reproche à Davignon la détention et le transfert illicite d'un prisonnier de guerre, la privation de son droit à un procès impartial ainsi que des traitements humiliants et dégradants. L'intention de tuer n'est toutefois pas retenue. Au début des années 1960, Davignon était un jeune diplomate stagiaire en poste à Kinshasa puis à Brazzaville au moment des événements entourant l'arrestation, la traque et l'exécution de Lumumba. Selon le parquet fédéral, sa position au sein des circuits diplomatiques lui aurait permis d'avoir connaissance du projet d'arrestation et des conditions de transfert du prisonnier. Six membres de la famille Lumumba, petits-enfants de l'ancien chef du gouvernement, étaient présents à l'audience et se sont constitués parties civiles. Les parties civiles, qui estiment qu'il n'est pas trop tard pour juger ce qu'elles qualifient de « funeste entreprise criminelle étatique », réclament un débat public sur ce crime colonial et une reconnaissance des responsabilités belges. Issu de l'aristocratie belge et figure centrale de l'establishment, Davignon a occupé après les années 1960 des fonctions de premier plan comme commissaire européen et stratège industriel. La relance judiciaire de l'affaire doit notamment aux travaux de l'historien Ludo De Witte, qui a documenté l'implication d'acteurs belges civils et militaires dans l'exécution de Lumumba. (Actualité.CD)

Mercredi 18 mars.

Un nonagénaire devant la justice belge dans le procès de meurtre de Patrice Lumumba. La justice belge a ordonné, le 17 mars, le renvoi en procès d'un ancien diplomate belge, Étienne Davignon, 93 ans, soupçonné de s'être impliqué dans l'assassinat de Patrice Lumumba en 1961. Ce procès pourrait se tenir au plus tôt en janvier 2027, selon des sources. Jamais un procès pénal n'a été organisé sur cet épisode sombre des relations entre le Congo, devenu indépendant en juin 1960, et son ancienne puissance coloniale, la Belgique. Étienne Davignon est considéré comme le seul protagoniste encore vivant pouvant répondre d'une éventuelle responsabilité pénale, parmi la dizaine de fonctionnaires, policiers ou agents de renseignements belges initialement visés dans une plainte déposée en 2011 à Bruxelles par les enfants de Lumumba. Cet ancien diplomate et haut fonctionnaire belge, aujourd'hui âgé de 93 ans, conteste les faits qui lui sont reprochés.

RDC-Rwanda: Washington veut relancer les discussions entre Kinshasa et Kigali. Le 17 mars, deux réunions bilatérales se sont tenues : entre délégués congolais et américains d'un côté, entre représentants rwandais et américains de l'autre. Il s'agissait d'abord de « tâter le terrain » et de préparer les discussions à venir. L'initiative intervient dans un contexte particulièrement sensible, puisqu'elle a lieu deux semaines après la mise en place de sanctions américaines contre l'armée rwandaise et une semaine après le décès d'une humanitaire française dans une frappe de drone à Goma. Alors que le dossier est jugé délicat, les États-Unis n'ont, à ce stade, souhaité associer ni le Qatar ni l'Union européenne à leur démarche. Objectif : ne pas alourdir le dispositif et avancer plus rapidement. Reste que la réunion de ce mercredi 18 mars, qui doit porter à la fois sur une relance diplomatique et sur la situation militaire sur le terrain, s'annonce difficile, les positions des deux protagonistes restant très éloignées. Alors que Kinshasa exige le retrait préalable des troupes rwandaises, Kigali rétorque de son côté qu'il n'est « pas question d'avoir le beurre et l'argent du beurre » et



accuse la RDC de continuer à travailler avec les FDLR pour déstabiliser le Rwanda, selon des sources diplomatiques. Washington, de son côté, entend profiter de l'occasion pour faire passer ses propres messages. (RFI)

RDC : hausse des prix des produits pétroliers dans la zone Sud, destinée aux sociétés minières. Le prix du gasoil est passé de 1,70 USD à 2,43 USD. Le litre de l'essence qui se vendait à 1,60 USD s'achète à 2,08 USD. C'est ce qu'indique le ministère de l'Economie. Cette décision intervient dans un contexte international marqué par la hausse des prix du pétrole, le baril étant passé de 62,5 USD à 103,5 USD entre janvier et mars 2026. Depuis les réformes amorcées en juillet 2025, les entreprises minières ne bénéficient plus de la subvention de l'État et s'approvisionnent à la vérité des prix.

Assemblée nationale : plus de 80 questions enregistrées pour la session de mars. « La session de mars, c'est une session essentiellement de contrôle. Nous allons auditionner l'ensemble des institutions, surtout celles d'appui à la démocratie. Ce sont des matières non législatives, mais qui nécessitent un contrôle parlementaire », a expliqué le rapporteur de la Chambre basse. Sur le plan législatif, certains arriérés doivent être examinés en commission paritaire. Parmi les projets prioritaires figurent : La loi autorisant le Président de la République à ratifier les accords de Washington entre la RDC et les États-Unis sur des questions stratégiques et de coopération renforcée. L'accord signé avec le Rwanda, visant à fixer les cadres d'intégration régionale et à reconnaître la souveraineté permanente de la RDC sur ses ressources, tout en favorisant la coopération avec les pays voisins.

MSF ouvre un centre de prise en charge gratuite des complications de la rougeole à Goma, à l'hôpital général de référence de Kyeshero. Chaque jour, de nombreux nouveaux cas sont notifiés dans les centres de santé de Goma, Karisimbi et Nyiragongo. Si certains enfants sont pris en charge localement, d'autres développent des complications nécessitant des soins spécialisés. C'est pour répondre à ce besoin que MSF a mis en place ce centre. Selon le coordonnateur médical de MSF dans ce centre, sur les 50 lits disponibles, la moyenne d'occupation se situe entre 20 et 30 depuis six mois. Il espère que la campagne de vaccination lancée ce mardi à Goma permettra progressivement de réduire le nombre de patients hospitalisés.

Modeste Bahati démissionne de son poste de deuxième vice-président du Sénat. Le sénateur confirme avoir déposé sa lettre de démission le 18 mars au Sénat. « Je ne voulais pas me lancer dans un bras de fer avec mes collègues. J'ai privilégié la sérénité, la cohésion de ma famille politique. Je fais partie de l'Union sacrée et je suis loyal au chef de l'État », a déclaré le président de l'AFDC. Une démission qui intervient alors que le Sénat de RDC venait de mettre en place une commission spéciale pour statuer sur une pétition qui le visait, avançant comme motif celui d'« incompétence ». « On sait que ce n'était pas la vraie raison », estime toutefois un membre de l'Union sacrée, qui rappelle que cette pétition a été lancée quelques jours après les propos de Modeste Bahati sur un éventuel changement constitutionnel. Ce dernier avait évoqué pour se défendre une déclaration sortie de son contexte. Avant l'annonce de cette démission, son parti, l'AFDC, avait dénoncé dans un communiqué un « acharnement politique ». Il avait aussi contesté toutes les accusations portées contre leur leader qui a d'ailleurs été reconduit ce week-end à la tête de la formation politique. (RFI)

Jeudi 19 mars.

280 dossiers de violences sexuelles devant la justice militaire en 2025 à Butembo (RHEDO). Selon l'organisation, l'ensemble de ces dossiers a été porté devant la justice militaire au cours de l'année écoulée. Une situation préoccupante qui touche majoritairement les femmes et les jeunes filles de la région. Le coordonnateur du RHEDO, précise que les auteurs présumés de ces crimes sont issus de différents corps : civils, militaires et policiers. Malgré le nombre élevé de dossiers examinés par le tribunal militaire de Butembo, plusieurs cas restent encore en cours de traitement, tant au niveau du parquet civil que militaire. Le RHEDO déplore par ailleurs la persistance d'arrangements à l'amiable dans certaines affaires, une pratique qui, selon l'organisation, nuit gravement à la justice et favorise l'impunité. Face à cette situation, les organisations de défense des droits humains tirent la sonnette d'alarme et appellent à des actions concrètes.

Le Gouvernement annonce des mesures d'encadrement après l'éboulement à Kakanda. des Mines a publié un communiqué officiel en réaction à l'éboulement survenu sur le site minier de Safi, à Kakanda. Ce drame, survenu dans la nuit du 10 mars, a causé la mort de 11 creuseurs artisanaux. Selon le ministère, les victimes opéraient dans une zone industrielle interdite d'accès, située dans le périmètre de la société Boss Mining. Une enquête a confirmé que ces creuseurs se trouvaient dans un périmètre non autorisé au moment du glissement de terrain. Pour assainir le secteur et prévenir de nouveaux accidents, le gouvernement a décidé de mettre en place trois mesures principales : Encadrement des artisans : identifier les creuseurs et les orienter vers des zones d'exploitation artisanale sécurisées. Rétablissement



de la légalité : sécuriser les sites industriels et garantir le strict respect des règles d'exploitation minière. Lutte contre l'exploitation clandestine : traquer les réseaux illégaux et engager des poursuites judiciaires contre les contrevenants.

Assemblée nationale : le député Alfred Dibandi initie la loi d'affirmation du principe de laïcité de l'Etat congolais. « L'Etat congolais est un Etat laïc et ce principe se renforce notamment par la liberté de conscience, liberté de religion, liberté de croyance et même la liberté de ne pas croire. Face à cela, il était nécessaire que le flou entretenu, faute d'un encadrement légal de cette notion de laïcité, puisse être comblé ». Pour l'élu de Libenge, cette loi n'est pas une négation du religieux, ce n'est un procès contre les églises, mais c'est une loi de protection de la liberté de conscience de tous les Congolais, dans la diversité des croyances et dans l'affirmation du droit de ne pas croire. Cette initiative parlementaire pose les principes de collaboration entre l'Etat et les églises. C'est une loi qui prévient les conflits interconfessionnels. C'est une proposition de loi qui va permettre, non seulement d'affirmer ce principe de laïcité, mais surtout sans restreindre toutes les libertés fondamentales (liberté de religion, liberté des cultes, etc.)

La RDC et le Rwanda s'accordent sur des mesures concrètes pour appliquer l'accord de Washington et apaiser les tensions. Cet accord était signé le 4 décembre 2025 par les deux pays, sous la médiation du président américain. Parmi les principales décisions, Kinshasa et Kigali ont réaffirmé leur engagement à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque État. Le Rwanda s'est engagé à un désengagement progressif de ses forces et à la levée de certaines mesures défensives dans des zones précises en RDC. De son côté, la RDC a accepté de mener des actions ciblées et limitées dans le temps pour neutraliser les Forces démocratiques de libération du Rwanda, (FDLR). Les deux pays ont également insisté sur la nécessité de garantir la protection des populations civiles, au cœur des préoccupations régionales.

Au moins 8 morts et 17 rescapés dans un naufrage sur le lac Albert à Djugu, plusieurs personnes restent portées disparues Une embarcation en bois transportant plusieurs dizaines de passagers et des marchandises a sombré après avoir été surprise par de violentes rafales de vent, à environ deux heures de sa destination finale, Tchomia, Le drame s'est produit mercredi 18 mars sur le lac Albert. Les premières conclusions pointent le non-respect du tonnage, des normes de chargement et l'absence de mesures de sécurité, notamment le port de gilets de sauvetage. Le responsable local de la protection civile, appelle transporteurs et passagers à plus de vigilance, surtout en cette période de vents violents.

Une centaine de pêcheurs victimes de pillages de la FRPI sur le lac Albert en Ituri. La Fédération des comités des pêcheurs du lac Albert (FECOPELA) dénonce le fait que ces miliciens effectuent des patrouilles illégales sur le lac, se substituant ainsi aux services officiels de régulation de la pêche. Elle affirme que ces actes se déroulent sous le regard des forces navales et de la police lacustre. Ces pillages récurrents menacent la survie économique des communautés riveraines. De nombreux pêcheurs, ayant perdu leurs outils de travail, ont été contraints d'abandonner leurs activités. Cette situation entraîne une rareté du poisson sur les marchés locaux, provoquant une hausse notable des prix pour les consommateurs. Le président de la FECOPELA, appelle le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour restaurer l'autorité de l'État dans cette zone. « La sécurité sur le lac Albert est essentielle pour la paix », a-t-il déclaré.

Kisangani : 17 déplacés morts de faim et de maladies sur le site de Konga-Konga en 3 mois. Ces victimes, qui ont fui le conflit entre les communautés Mbole et Lengola, ont succombé à la faim et à l'absence de soins médicaux. Selon les autorités locales, la situation humanitaire sur ce site, créé par arrêté communal, est devenue dramatique. La dernière aide humanitaire d'urgence remonte au 3 janvier dernier. Depuis, les déplacés sont livrés à eux-mêmes dans une précarité totale. Après une intervention de Médecins Sans Frontières (MSF) pour contenir une épidémie de choléra, les structures sanitaires locales n'ont plus les moyens de prendre en charge les malades. L'insécurité alimentaire pousse les vulnérables vers le centre-ville. Chaque jour, selon le bourgmestre, entre 3 000 et 4 000 enfants quittent le site pour aller mendier dans les rues de Kisangani afin de survivre. Cette situation engendre des conséquences graves : des cas de disparitions d'enfants ; des accidents de la circulation fréquents impliquant des mineurs ; une exposition accrue aux risques de la rue.

Vendredi 20 mars.

Relance du processus de paix entre la RDC et le Rwanda: à quoi se sont réellement engagés Kinshasa et Kigali ?

En ce qui concerne les exigences américaines, Washington attend du Rwanda qu'il retire toutes ses troupes et tout son matériel du territoire congolais, ce qui correspond au désengagement programmé des forces rwandaises et à la levée par Kigali de certaines mesures dites défensives dans des zones précises du territoire congolais mentionnés dans le communiqué conjoint publié à la fin de la réunion de mercredi. Côté congolais, la pression américaine porte sur la lutte contre les FDLR sur le territoire congolais, avec la mise en place d'un calendrier précis. Selon les informations, 6 zones ont été identifiées : 5 dans des territoires aux mains de l'AFC/M23, 1 dans une zone contrôlée par Kinshasa. (RFI)



La société civile de la RDC appelle le Parlement à un contrôle « sans complaisance » du Gouvernement. Elles appellent les députés et sénateurs à abandonner le clientélisme pour répondre aux attentes sociales et sécuritaires de la population. Pour les acteurs de la société civile, le Parlement doit renforcer son indépendance vis-à-vis de l'exécutif et assurer un suivi rigoureux de l'exécution du budget. Ils insistent sur la nécessité de prioriser des lois à fort impact social face à la dégradation des services de base (eau, électricité, santé, éducation) et à la persistance de la corruption. « Le peuple congolais ne vous a pas élus pour applaudir, mais pour contrôler, questionner et sanctionner ».

Vague de démissions au sein de la milice CRP de Thomas Lubanga. Cinq cadres fondateurs, dont le premier vice-président ont annoncé le 18 octobre 2025 à Kampala, en Ouganda, leur démission collective. Ils dénoncent une série de dérives qui, selon eux, minent le mouvement depuis sa création en janvier 2025. Ces dissidents reprochent à Thomas Lubanga une gestion autocratique, un clanisme exacerbé, un affairisme rampant et une instrumentalisation économique du conflit en Ituri. « Depuis la naissance du mouvement, aucune ligne claire n'a été définie. Il n'y a ni vision, ni inclusion, seulement un repli sur un cercle restreint à visée tribale », déclare l'un des signataires de la déclaration. Au-delà de leur retrait, ces anciens dirigeants appellent la population de l'Ituri à cesser tout soutien à la CRP, affirmant que ce mouvement, loin de contribuer à la paix, aggrave les tensions dans une province déjà meurtrie par des années de conflits.

Dans l'islam, « la femme est considérée comme un pilier du développement ». Selon le responsable de la prédication au Centre islamique de la ville de Beni « Si nous avons eu la grâce d'avoir la force de l'islam, c'est à travers une femme : la femme du prophète Mahomet ». C'est pourquoi chez les musulmans « la femme est un être très important, car d'elle vient la vie et la source de tout développement ». Des milliers de fidèles musulmans, venus de quinze mosquées que compte la ville de Beni, se sont réunis au stade Kimbangu, où s'est déroulée la cérémonie marquant la clôture du mois de Ramadan. À cette même occasion, le Sheik a lancé un appel pressant aux jeunes encore dans la brousse afin qu'ils quittent les groupes armés et rejoignent les efforts de paix. « Quittez la brousse et revenez à la raison. Recherchez la paix ».

Le Gouvernement encourage les femmes vivant avec handicap à travailler pour leur épanouissement et leur autonomisation au sein de la société. En présence des représentants d'ONU Femmes et du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, les participantes ont exprimé leur satisfaction face à cette initiative, qui leur a permis de mieux s'approprier les instruments juridiques garantissant leurs droits. « Nous avons aussi notre loi nationale, promulguée le 12 juin 2020 par le Chef de l'État, et quatre décrets qui l'accompagnent. Je nous exhorte à nous lever, à prendre notre destin en main et à avancer », a témoigné l'une d'elles. Rassemblés le même jour à Goma (Nord-Kivu) pour un match mixte de handibasket, des femmes et des hommes vivant avec handicap ont dénoncé l'exclusion sociale qui freine leur épanouissement et ont réclamé un accès égal aux opportunités.

Samedi 21 mars.

Environ 50 morts lors des attaques des ADF à Mambasa (société civile). Du 9 au 15 mars, au moins 35 civils ont été tués à Muchacha par des éléments ADF, qui occupent encore ce site minier où ils exploitent de l'or. À Babesua, 15 autres personnes ont également été tuées, selon la société civile forces vives de l'Ituri. À ces pertes en vies humaines s'ajoutent d'importants dégâts matériels, notamment des maisons incendiées et des biens pillés. Selon cette structure citoyenne, des dizaines de villages situés le long de la RN4, ainsi que dans les zones forestières environnantes, sont vidés de leurs habitants. Ces derniers errent vers Mambasa-Centre et Niania, après avoir abandonné leurs activités, notamment l'agriculture et l'exploitation artisanale de l'or. Dans ces conditions, les déplacés vivent dans une grande précarité.

Les ADF menacent d'extinction de l'Okapi à Mambasa, alerte de l'ONG COSAE. L'ONG Consortium pour la Sauvegarde de l'Environnement dénonce l'orientation de la guerre, par ces rebelles, dans la réserve, pourtant répertoriée sur la liste du patrimoine mondial. Pour cette ONG, il s'agit d'un crime écologique. Elle appelle notamment l'Unesco à faire pression sur ce groupe armé étranger pour qu'il quitte, sans condition, cette réserve. Selon le coordonnateur national de COSAE, les attaques récurrentes des villages dans cette réserve constituent un signe de sabotage et la volonté délibérée d'exterminer les Okapis, espèce protégée qui vit uniquement à Mambasa.

Prince Kihangi : « Il est temps que la question de la sécurité de nos forêts soit une priorité ». Selon le Coordonnateur national de l'organisation Les Écologistes RDC : « cela fait maintenant plus de 30 ans que la plupart de nos forêts sont occupées de manière irrégulière. Des gens s'organisent, partent vivre dans la forêt, s'y nourrissent et s'y enrichissent. Par exemple, des jeunes armés deviennent l'autorité de la forêt : ce sont eux qui délivrent des autorisations



à ceux qui veulent couper du bois. Vous avez des marchés ici à Goma où la plupart de ces bois proviennent de l'intérieur, et la majorité de ces zones sont contrôlées par des jeunes qui n'ont aucun compte à rendre à la communauté. Dans ces conditions, ils font tout ce qu'ils veulent dans la forêt ». Cette année, la Journée mondiale des forêts est célébrée sous le thème : « Les forêts et les économies ». Un thème qui rappelle que les forêts ne sont pas seulement des sanctuaires de biodiversité à préserver, mais aussi de véritables moteurs de prospérité économique durable.

Selon l'institut Ebuteli, «la pratique du pouvoir a fragilisé l'équilibre institutionnel». Dans cette note de l'institut Ebuteli intitulée « Vingt ans de Constitution en RDC : comment la pratique du pouvoir a fragilisé l'équilibre institutionnel », l'institut de recherche congolais estime que « les fragilités observées tiennent moins au texte qu'à la pratique du pouvoir qui en a redessiné les lignes de force ». Dans ce rapport, Ebuteli avance des chiffres marquants : entre mars 2021 et décembre 2025, 458 moyens de contrôle et d'information ont été déposés auprès du Parlement, mais seuls 22 d'entre eux ont effectivement été examinés par les élus. « La cause est d'abord politique », estiment les auteurs de cette étude. En effet, selon eux, les majorités parlementaire et présidentielle se confondent et : « Le Parlement tend alors à fonctionner plus comme une chambre de soutien que comme un contre-pouvoir effectif. » Une pratique qui renforce le rôle du président de la République au détriment du gouvernement, contribuant, selon la note, à une présidentialisation de fait du régime. Ebuteli évoque d'autres sujets d'attention : comme l'indépendance judiciaire mise à l'épreuve ou encore une décentralisation qui serait peu appliquée. Résultats pour l'institut : le problème ne se trouve pas dans les textes mais dans leur mise en pratique. Fort de ce constat, il fait des recommandations, notamment de « prioriser l'application des règles existantes » avant « d'envisager des réformes constitutionnelles ». (RFI)

A Bruxelles, Guy Kabombo et Théo Francken échangent sur la modernisation des Fardc. A travers leur échange en présence de leurs délégations respectives, les ministres congolais et belge de la Défense ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération militaire et de consolider un partenariat stratégique durable dans le domaine de la défense entre Kinshasa et Bruxelles. La rencontre entre ces deux hommes d'Etat s'inscrivait dans la continuité d'une coopération militaire historique entre la RDC et le Royaume de Belgique, fondée sur des liens anciens et une volonté commune de bâtir un partenariat de défense modernisé et structuré. Ils ont également évoqué la question de l'appui de l'École royale militaire de Belgique à l'Académie militaire de Kananga dans le domaine de la médecine militaire, ainsi que la participation de la délégation congolaise au Salon européen de la défense BEDEX 2026.

Unicef et Heal Africa réhabilitent le centre de prise en charge des victimes de violences à Nyunzu. Le bâtiment a été remis ce jeudi aux autorités politico-sanitaires du Tanganyika, à l'issue des travaux réalisés grâce au financement de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). La cheffe du service Genre, Famille et Enfant de ce territoire, a expliqué que leur rôle consiste notamment à prévenir les cas de viol, à assurer la protection et à mener des plaidoyers en faveur des victimes dans cette zone marquée par des conflits communautaires. « Il peut s'agir de cas d'agression physique, de mariages précoces et forcés, ainsi que de violences psychosociales, psychologiques et émotionnelles qui affectent le mental des victimes. La structure accompagne les victimes de manière holistique sur les plans juridique, sanitaire et autres afin de les aider à obtenir gain de cause.

Plus de 10 morts et de nombreux disparus dans une attaque attribuée aux ADF à Nzaro, situé à environ 90 km de Mambasa-centre, en province de l'Ituri. Mambasa-Nduye se sont complètement vidés de leurs habitants, et le trafic y est désormais interrompu. Plusieurs écoles et structures sanitaires restent également fermées. Les rebelles ADF continuent de semer la terreur dans le territoire de Mambasa. Après les attaques récemment signalées à Muchacha, Babesua et Penge, ces combattants ont investi, depuis mercredi 18 mars, la localité de Nzaro, en pleine forêt.

Les jeunes de Goma et de Bukavu rappellent les autorités de Kinshasa et les responsables de l'AFC-M23 au dialogue sincère et inclusif afin de mettre fin aux décennies de crise. Une centaine des jeunes leaders dont des étudiants, des membres des comités locaux des jeunes, venus de Goma et de Bukavu ont participé, du 14 au 15 mars courant, à Bukavu, à un atelier visant à repositionner la jeunesse comme un acteur clé de la paix et du développement dans la région. A l'issue de 2 jours d'intenses travaux, les participants ont recommandé aux autorités gouvernementales de la RDC ainsi qu'aux représentants du mouvement M23 présents dans la région, « de privilégier un dialogue sincère et inclusif afin de mettre fin aux décennies de crise qui affectent notre région » lit-on dans la déclaration rendue publique à la fin des assises. Il a également été recommandé aux autorités de Kinshasa et aux responsables du M23 « de lutter contre toute forme de stigmatisation des communautés et de promouvoir l'acceptation mutuelle et la cohésion sociale » ainsi que « d'impliquer activement les jeunes du Kivu et de toute la RDC dans les processus de paix et de prise de décision ». Aux organisations régionales, africaines et internationales, il a été demandé « d'accompagner de manière responsable et impartiale les efforts de paix en RDC, pour des résultats durables et efficaces ». Les jeunes se sont engagés à œuvrer activement pour la paix et la stabilité dans la région, en menant des actions qui promeuvent le vivre ensemble et la cohabitation pacifique et se sont aussi engagés à participer activement à la gestion de la République, dans



le respect de nos identités culturelles et dans l'acceptation de l'autre dans sa diversité, convaincus que nul ne choisit son origine. Le directeur général du Festival Social du Kivu a rappelé : « Le Kivu, c'est aussi une jeunesse brillante, créative et courageuse » mettant en lumière une génération déterminée à transformer son destin malgré les difficultés persistantes. (Actualité.CD)

Dimanche 22 mars

La RDC à la Biennale de Venise 2026 : la culture congolaise en vitrine mondiale. Considérée comme l'un des rendez-vous artistiques les plus prestigieux au monde, la Biennale de Venise, prévue du 9 mai au 22 novembre 2026 en Italie, offrira une plateforme de choix pour mettre en lumière la richesse culturelle congolaise, selon la ministre de la Culture, arts et patrimoine, Yolande Elebe. Des œuvres d'art et divers objets culturels seront exposés à un public international, dans l'objectif de valoriser l'identité artistique du pays au-delà de ses ressources naturelles. Cette présence est portée par le projet « Simba Moto », qui traduit la volonté des autorités congolaises de s'inscrire durablement dans les grands circuits artistiques internationaux. La 61^e Biennale de Venise se déroulera sur une période de six mois, attirant artistes, critiques et amateurs d'art venus du monde entier. À travers cette participation, la RDC entend affirmer son identité culturelle et renforcer sa présence dans les grandes manifestations artistiques internationales, affirme Yolande Elebe.

L'opposant Delly Sesanga accuse le régime Tshisekedi d'exploiter la guerre pour se maintenir au pouvoir. Au-delà de la condamnation de l'agression extérieure, le président du parti d'opposition Envol a pointé du doigt la gestion politique du conflit par les autorités en place. Selon lui, la guerre est devenue « un alibi » utilisé pour servir des intérêts politiques internes. Il s'interroge notamment sur les intentions réelles du pouvoir : « Le pouvoir cherche-t-il réellement la paix ou entretient-il la guerre pour des besoins politiques ? » Le président d'Envol a réaffirmé sa position de principe contre toute ingérence étrangère. Il a exigé le retrait des forces étrangères et des mercenaires présents sur le territoire congolais. Il a toutefois insisté sur la nécessité de garder une lecture critique de la situation. Pour lui, la condamnation de l'agression ne doit pas servir à légitimer la gouvernance actuelle. Par cette prise de position, l'opposant relance le débat sur la gestion de la crise sécuritaire dans l'est de la RDC et ses implications politiques.

11 suspects arrêtés lors d'une opération de bouclage après une vague de criminalité à Bunia. Selon les autorités policières, cette opération a été déclenchée après une série d'actes criminels enregistrés ces derniers jours dans la ville. La semaine précédente, des actes de banditisme suivis de meurtres ont notamment été signalés au quartier Bigo, faisant deux morts et plusieurs blessés. Face à cette situation préoccupante, les forces de sécurité ont intensifié leurs actions pour rétablir l'ordre. Lors de cette opération nocturne, les forces de l'ordre ont procédé à des fouilles systématiques des habitations. Bilan : 11 suspects interpellés et également saisis d'une arme à feu avec des munitions, une grenade ainsi qu'une paire de galons de grade de colonel. La police appelle par ailleurs la population à une collaboration accrue avec les services de sécurité, notamment en dénonçant tout comportement suspect.

Le président Tshisekedi demande un plan de relance pour la compagnie aérienne Congo Airways. Congo Airways est actuellement paralysée. Tous ses avions propres sont cloués au sol, faute d'entretien adéquat. Même les appareils loués ne sont pas encore exploités : un Embraer financé par la Caisse nationale de sécurité sociale reste immobilisé en raison du manque de pilotes spécialisés, de documentation technique et de pièces de rechange. Un Airbus A320 loué auprès d'une compagnie sud-africaine peine lui aussi à entrer en service. À ces difficultés opérationnelles s'ajoute une situation financière critique. La compagnie fait face à d'importantes dettes, à des arriérés de salaires et d'impôts, et ne réalise plus aucun vol commercial. Le rapport d'enquête conjoint de l'Inspection générale des finances, du Conseil supérieur du portefeuille et de l'Autorité de l'aviation civile met en évidence de graves dysfonctionnements dans la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'entreprise. Le président Tshisekedi estime que ces défaillances exposent l'État à des risques juridiques, financiers et de réputations. Pour y remédier, le gouvernement a été chargé de proposer une restructuration en profondeur, avec un encadrement financier strict, des mécanismes de contrôle renforcés et une refonte de la gouvernance, afin de relancer durablement la compagnie nationale. (RFI)

RDC: malgré une légère baisse du nombre de victimes civiles, les ADF restent le groupe le plus meurtrier avec au moins 56 civils tués au mois de février. S'agissant du territoire de Mambasa, le Baromètre sécuritaire du Kivu révèle que ce territoire a connu plusieurs mouvements de troupes des ADF, mais relativement peu d'exactions, hormis la collecte de paiements pour des « jetons » et les taxes d'exploitation que les rebelles imposent aux populations locales depuis novembre 2025. Ailleurs, les ADF ont continué à commettre des tueries, notamment des embuscades sur les axes secondaires fréquentés par des motos, ainsi que des destructions d'infrastructures civiles. D'après le Baromètre sécuritaire du Kivu, à Mambimbi et Boti, le 6 février, au moins 16 personnes ont été tuées par les ADF, qui ont également incendié sept maisons. Ces incursions ont provoqué un déplacement massif de la population locale, et de nombreuses autres personnes sont portées disparues. Le 7 février, les corps de six des personnes enlevées ont été



retrouvés décapités, et le 10 février, quatre corps supplémentaires ont été découverts. Le Baromètre sécuritaire du Kivu rappelle qu'en date du 27 février, dans le territoire d'Irumu, des combattants ADF ont attaqué une position des Fardc au village Machongani, sur l'axe Luna-Komanda. Le bilan fait état de deux militaires des Fardc tués. L'épouse d'un militaire a également été tuée sur le coup, tandis qu'une autre est décédée des suites de ses blessures par balle et qu'une troisième a été grièvement blessée. Lors de cette attaque, les assaillants ont récupéré une arme appartenant aux Fardc et ont également incendié deux motos avant de se retirer. La RDC reste secouée par les attaques terroristes des Forces démocratiques alliées (ADF) dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, précisément dans les territoires de Beni, Lubero, Irumu et Mambasa. Ces islamistes, qui ont fait allégeance à l'État islamique (EI), tuent des civils depuis plus de dix ans, et la violence ne faiblit pas en dépit des opérations conjointes des armées congolaise et ougandaise menées depuis mai 2021. Selon les données du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), en 2025, les membres des ADF ont été responsables de 465 atteintes ayant fait 1 749 victimes, dont 344 femmes et 129 enfants, dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et de la Tshopo. Les exécutions sommaires représentent 46,45 % des atteintes (216 cas), suivies des atteintes à l'intégrité physique, 24 % (111 cas), et des atteintes au droit à la propriété, 15 % (71 cas). **(Actualité.CD)**

Lundi 23 mars.

Le CICR fournit de l'eau potable à 23 500 habitants de Djugu, dans la localité de Walu, située à une trentaine km de Bunia. C'est grâce à un projet d'adduction d'eau réalisé par le Comité international de la Croix-Rouge, qui a construit un château d'eau d'une capacité de 40 mètres cubes. Cette initiative contribue à lutter contre les maladies hydriques autrefois très répandues dans la zone, mais aussi à améliorer la sécurité des populations. La localité de Walu accueille de nombreux déplacés en provenance des zones de Kilo et Nyangaray, dans le territoire de Djugu. Ils représentent près de la moitié de la population locale. À cela s'ajoutent des milliers de personnes qui fréquentent régulièrement le marché local, accentuant ainsi la pression sur les ressources en eau potable.

Dr Mukwege dénonce la «purge» visant les parlementaires qui s'opposent au projet de changement de la Constitution. Le débat autour du projet de changement ou de modification de la Constitution du 18 février 2006 ne se passe pas sans conséquences. Les plus flagrants, comme l'indique le Prix Nobel de la Paix, sont les démissions du Président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe et du deuxième vice-président du Sénat, Bahati Lukwebo qui n'ont pas soutenu ce projet porté publiquement par le parti présidentiel UDPS et la coalition au pouvoir, l'Union sacrée. Les deux responsables ont été contraints à la démission après des pétitions initiées par leurs collègues. Dr Mukwege s'étonne des agissements des parlementaires congolais qui, selon lui, « font la honte au peuple qu'ils représentent et aux ancêtres ». « En osant vous opposer au projet de changement de la Constitution alors que notre pays est en guerre, vous avez eu le courage de dire la vérité, signe de noblesse pour un représentant du souverain primaire. Votre responsabilité et dignité auraient dû vous amener à rester fermes, quel que soit le prix à payer », a lancé Denis Mukwege à l'endroit de Kamerhe et Lukwebo, deux cadres importants de l'Union sacrée. Dans ce contexte, Mukwege se montre bouleversé par l'inversion des règles démocratiques en RDC, où des députés nationaux et sénateurs censés contrôler l'action gouvernementale, se font sanctionner par le président de la République pour leur avis contraire. **(Actualité.CD)**

Transport aérien : bientôt des vols directs entre Dar-es-Salam et Kindu (FEC). La Tanzanie a donné son accord pour l'ouverture prochaine d'une ligne aérienne directe reliant Dar-es-Salam à Kindu, chef-lieu du Maniema. L'ouverture de cette ligne est perçue comme un levier majeur pour le désenclavement et le développement économique de la province du Maniema. Actuellement, le dossier est à un stade très avancé et n'attend plus que l'aval technique des services d'aviation. Pour les commerçants de Kindu, cette liaison directe mettra fin au calvaire des transits obligatoires. Les opérateurs n'auront plus besoin de passer par Goma pour acheminer leurs marchandises. Les opérateurs miniers, accueillent également cette nouvelle avec satisfaction. « Pouvoir transporter les minerais directement de Kindu vers Dar-es-Salam est une excellente nouvelle pour nous. Nous souhaitons que ce projet se concrétise dans les meilleurs délais ».

Près de 19 milliards USD dépensés en 5 ans pour la paie des agents publics : un risque majeur pour les finances publiques (CREFDL). Ces dépenses, qui ont régulièrement dépassé les plafonds prévus par les lois de finances, suscitent aujourd'hui de vives préoccupations. Alors que les autorités annoncent un nouvel audit du fichier de la paie, une analyse citoyenne, publiée en ce mois de mars courant, vient mettre en lumière les dérives persistantes dans la gestion des rémunérations en RDC. Publié par le Centre de recherche en finances publiques et développement local (CREFDL), ce baromètre met en évidence des failles profondes : fraudes, insuffisance de contrôle, dysfonctionnements administratifs et non-respect des règles budgétaires. Selon le rapport du CREFDL, les dépenses de rémunération ont franchi à plusieurs reprises les plafonds fixés par les lois de finances, en violation des normes de gestion publique. Le document souligne que le poids des salaires dans les recettes de l'État reste particulièrement élevé : en moyenne plus de



43 % des recettes internes sur cinq ans, alors que le gouvernement s'était engagé à maintenir ce ratio sous la barre des 35 %, notamment conformément aux engagements pris avec le Fonds monétaire international (FMI).

Recensement général de la population en RDC : la Banque mondiale annonce 100 millions USD pour soutenir ce programme

La relance du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2) en RDC franchit un cap décisif grâce à un engagement financier majeur. Lors de la table ronde des bailleurs organisée lundi 23 mars à Kinshasa, la Banque mondiale a annoncé un financement de 100 millions USD, dont 75 millions spécifiquement dédiés au recensement lui-même. Quarante-deux ans après le premier recensement de 1984, la RDC s'apprête enfin à actualiser ses données démographiques dans un contexte de forte croissance de sa population, passée d'environ 30 millions à près de 112,8 millions d'habitants. La Banque mondiale, principal contributeur à ce jour, estime que ce financement permettra de moderniser les outils de collecte, de renforcer les capacités des équipes nationales et d'assurer une prise de décision économique et sociale fondée sur des données fiables. Ce geste place l'institution financière internationale au cœur de la relance du RGPH-2, qui repose désormais sur une enveloppe globale annoncée de plus de 200 millions USD par l'ensemble des bailleurs. La directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), a qualifié cette mobilisation internationale d'« historique », saluant le leadership de la RDC et les efforts engagés pour moderniser la gestion statistique nationale.

Fin de Ramadan : la Communauté Ahmadiyya apporte une aide alimentaire à plus de 4 000 personnes dans le Grand Bandundu. Cette aide était composée notamment d'huile végétale, de farine de maïs, de sacs de riz, de paquets de spaghetti, de savons en poudre, de savons de toilette, de thé, de sucre, de boîtes de tomate, de cartons de biscuits ainsi que de bonbons. En plus de ces produits alimentaires, certaines personnes — notamment les étudiants et les patients ont bénéficié d'une enveloppe financière, don de la COMACO/Grand-Bandundu. Après la célébration de l'Aïd ul-Fitr, cette organisation a également partagé un repas copieux à plus de 1 250 personnes.

Mardi 24 mars.

13e Conférence des gouverneurs: Félix Tshisekedi lance les travaux avec un accent sur le développement rural.

Après plusieurs reports dus à des conditions infrastructurelles et logistiques non adéquates et dans un contexte marqué par le faible niveau d'exécution des recommandations issues des précédentes éditions, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a finalement donné ce mardi 24 mars 2026, le coup d'envoi des travaux de la 13e Conférence des gouverneurs à Bandundu, chef-lieu de la province du Kwilu, sous le thème central : « Transformation du secteur agricole, pastoral et halieutique : développement rural et connexion aux marchés urbains ». En présence des responsables des deux chambres du Parlement, des membres du gouvernement et de plusieurs autres personnalités civiles et militaires, le garant de la nation a rappelé que le thème retenu pour ces travaux engage directement l'avenir économique, social et stratégique de la RDC. Selon lui, il touche à des enjeux fondamentaux, à savoir la sécurité alimentaire de notre peuple, l'emploi des jeunes, la réduction de la pauvreté, le rééquilibrage entre les villes et les campagnes et, au bout du compte, l'affirmation même de la souveraineté congolaise. Dans le contexte international actuel, marqué par des tensions géopolitiques, la hausse du coût de la vie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les effets du changement climatique et la compétition croissante autour des ressources stratégiques, une évidence s'impose à nouveau : aucune nation ne peut durablement prétendre à la puissance si elle demeure dépendante pour se nourrir, si elle laisse dépérir ses campagnes ou si elle abandonne ses territoires ruraux. Pour le Chef de l'État, l'ambition du gouvernement reste de mieux relier les territoires ruraux aux centres urbains, d'intégrer davantage la production locale aux chaînes de valeur et de connecter les provinces aux marchés nationaux et régionaux. À cette occasion, il a insisté sur la constance de la volonté politique, soutenue par une gouvernance crédible. Dans le même registre, le Président dit attendre de ces travaux une série de clarifications politiques : clarification sur le sens véritable de la décentralisation, clarification sur les responsabilités respectives des exécutifs provinciaux et des assemblées provinciales. Selon lui, il est temps de sortir des logiques de crises répétées, de blocages stériles et d'arrangements précaires entre institutions provinciales. Conférence des gouverneurs des provinces est consacrée par l'article 200 de la Constitution du 18 février 2006. Cette disposition consacre les principes de libre administration des provinces, d'autonomie de gestion de leurs ressources et d'une large décentralisation. Elle définit également les rôles respectifs du pouvoir central et des provinces, ainsi que les domaines de compétences exclusives et concurrentes. Pour encadrer cette disposition constitutionnelle, la Loi organique n° 08/015 du 7 octobre 2008 a été adoptée, précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement de cette instance. La Conférence des gouverneurs a pour mission d'émettre des avis et de formuler des suggestions sur les politiques publiques et la législation nationale, tout en contribuant au renforcement de l'unité, de la paix et de la solidarité nationale. Elle vise également à préserver l'harmonie entre les provinces et le pouvoir central. Conformément à son règlement intérieur, la Conférence des gouverneurs se tient à tour de rôle dans chaque province. Ce caractère itinérant vise à rapprocher le pouvoir central des réalités locales. Toutefois, en cas de force majeure, la Conférence peut



se réunir dans une province autre que celle initialement prévue par le calendrier. La Conférence réunit les gouverneurs de province, le Président de la République, le Premier ministre ainsi que le ministre de l'Intérieur. D'autres membres du gouvernement peuvent y être invités en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour. Ce cadre institutionnel permet ainsi d'assurer un dialogue régulier, structuré et constructif entre les différents niveaux du pouvoir. (Actualité.CD)

Deuxième jour de grève des travailleurs des Indo-pakistanaïes à Kinshasa. Les travailleurs, soutenus par les syndicats, maintiennent la pression et réaffirment leur détermination à poursuivre le mouvement jusqu'à la satisfaction de leurs revendications salariales. Plusieurs magasins appartenant à des commerçants indo-pakistanaïes sont restés fermés depuis lundi 23 mars au centre-ville de Kinshasa. A l'origine de cette grève, figure la contestation liée à la non-application du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), fixé à 21 500 FC.

À Kolwezi, des zones passent de l'extraction minière à la culture de maïs. Nous ne sommes pas sur un site minier mais dans un vaste champ à 20 km de Kolwezi. Les plants de maïs couvrent une superficie de 800 hectares. La culture est mécanisée mais des dizaines de travailleurs, parmi eux d'anciens mineurs, entretiennent ce champ. Avec les ressources financières provenant de la mine artisanale de Shabara où elle extrait du cuivre et du cobalt, la Comakat a investi près de deux millions USD dans ce projet. « Aujourd'hui, avec tout ce que nous avons comme mines, on n'arrive pas à résoudre le problème alimentaire. C'est paradoxal. Nous ne pouvons pas demeurer dépendants. Nous avons estimé qu'à ce jour, les mines peuvent être un secteur pourvoyeur de moyens et d'emplois pour nous permettre de résoudre les problèmes qui sont les nôtres », détaille Jacques Kaumba, l'initiateur. **La production devrait couvrir près de 5 % des besoins.** Produire du maïs est un choix stratégique pour cette coopérative minière. La farine de maïs est l'aliment de base à Kolwezi et la demande locale est énorme. Selon les chercheurs en économie, la ville de Kolwezi consommerait près de 130 000 tonnes de maïs par an, dont plus de 90 % sont importées. Ce qui représente un marché d'environ 40 millions de dollars. Jeremie Kapend est un chercheur en économie basé à Kolwezi. « Cette initiative est à encourager. La production moyenne de maïs est extrêmement faible par rapport aux besoins. Elle couvre seulement 1 % des besoins, ce qui nécessite des importations massives. Normalement, le gouvernement provincial devrait accompagner ces acteurs qui se sont engagés dans l'agriculture parce que sans agriculture, nous ne pouvons rien faire », décrypte-t-il. Cette saison, la Comakat s'attend à une récolte de plus de 6 000 tonnes de maïs, qui pourrait couvrir près de 5 % des besoins de la ville de Kolwezi. (RFI)

Mercredi 25 mars.

RSF dénonce la séquestration de journalistes dans des conteneurs par l'ACF-M23 à Goma. L'enquête de Reporters sans frontières (RSF), basée sur des témoignages de rescapés et des images satellites, décrit des conditions de détention qualifiées de « vallée de la mort ». Des civils, ainsi que des professionnels des médias, auraient été entassés par dizaines dans des conteneurs d'environ dix mètres carrés, dépourvus de lumière et de fenêtres. Ces structures de détention informelles sont installées dans plusieurs sites stratégiques de la capitale provinciale du Nord-Kivu, notamment : dans l'enceinte de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu. À proximité du Mont Goma, non loin des installations de la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC). Les témoignages font état de tortures quotidiennes, de coups de fouet et d'une alimentation très précaire constituée de « vungulé » (mélange de haricots et de maïs). Un ancien détenu rapporte que jusqu'à 80 personnes peuvent être parquées dans ces boîtes métalliques, où la chaleur est suffocante le jour et le froid mordant la nuit. RSF souligne que la situation sécuritaire des journalistes s'est considérablement dégradée depuis la prise de contrôle de Goma par le M23 en janvier 2025. Le département de communication du groupe armé exercerait un contrôle idéologique strict, interdisant notamment l'usage du terme « occupation ». En un an, une centaine de journalistes ont été contraints de fuir la région pour échapper aux représailles. Pour RSF, l'Est de la RDC demeure l'épicentre des violences contre la presse dans la région des Grands lacs. Contacté par RSF, le porte-parole de la coalition AFC/M23, Lawrence Kanyuka, a rejeté ces allégations, les qualifiant d'« informations totalement infondées » et de « propagande ». Il affirme que le mouvement ne procède à aucune arrestation de journalistes. Toutefois, les images satellites analysées par RSF confirment l'apparition de ces conteneurs dans la cour de l'assemblée provinciale après l'arrivée de l'ACF-M23. En 2025, la RDC occupait la 133e place sur 180 pays au Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF.

Déraillements répétés dans l'ex-Katanga : Justicia ASBL dénonce « une faiblesse de gouvernance et de financement » de la SNCC. Après le récent accident ferroviaire survenu lundi 23 mars, avec le déraillement d'un train de marchandises sur l'axe Kolwezi-Dilolo, près du village de Kahundu, faisant trois morts et six blessés, l'ONG Justicia ASBL monte au créneau. Selon le président de cette organisation de défense des droits de l'homme et de bonne gouvernance, la dégradation avancée des infrastructures ferroviaires constitue l'une des principales causes de ces drames. Il évoque notamment : des rails « usés, déformés ou mal entretenus » ; des locomotives très anciennes, sujettes



à des pannes régulières ; des wagons mal entretenus et parfois surchargés ; l'absence ou l'insuffisance de signalisation ; la surcharge des trains, où passagers et marchandises sont entassés, certains voyageant même sur les toits. À ces facteurs techniques s'ajoutent des erreurs humaines, liées notamment à la mauvaise formation, à la fatigue des conducteurs ou encore aux risques accrus dans des zones dépourvues de signalisation fonctionnelle. « Tout cela se résume à une faiblesse de gouvernance et de financement », estime-t-il, avant de recommander l'amélioration de la gouvernance, la lutte contre la corruption, l'achat de nouvelles locomotives, la réhabilitation urgente des rails et traverses.

Ituri : les Fardc reprennent le contrôle de Muchacha, un important site minier exploité par les ADF. Ce site minier, longtemps exploité par les rebelles ADF, était devenu un foyer majeur d'atrocités, notamment le massacre d'une trentaine de civils. La reconquête de Muchacha a été obtenue au cours d'opérations menées conjointement avec l'armée ougandaise (UPDF) contre les ADF. Située dans une zone riche en minerais, la localité de Muchacha servait de source de financement pour le groupe rebelle d'origine ougandaise. Les ADF y avaient imposé leur présence, exploitant illégalement le site minier et multipliant les violences contre les habitants. La reprise du site représente un coup dur économique et opérationnel pour l'ADF, qui perd l'un de ses points d'appui les plus importants dans le territoire de Mambasa.

La somme d'argent découverte à l'aéroport Ndjili s'élevait en fait à plus de 3,5 millions de dollars. Seuls 1,9 million avaient initialement été déclarés aux autorités. La différence, 1,6 million, alimente aujourd'hui des soupçons sur une tentative d'accaparement d'une partie des fonds après leur saisie. Le garde des Sceaux est intervenu. Il a dénoncé des manœuvres de partage des fonds et ordonné l'ouverture d'une enquête. Mardi, l'intégralité des 3,5 millions de dollars, contenus dans deux valises, a finalement été récupérée par la justice, puis placée sous la garde de la Banque centrale du Congo. Deux ressortissants congolais, qui transportaient les fonds, ont été interpellés. Selon plusieurs sources aéroportuaires, ce transfert clandestin d'un fonds en liquide par l'aéroport de Ndjili ne serait pas un fait isolé. Si l'opération a échoué cette fois-ci, ce serait à cause de dissensions entre les personnes impliquées, tandis que les autorités mettent en avant la vigilance des services de sécurité. Parallèlement, la Banque centrale est citée dans une vidéo devenue virale, montrant des dizaines de briques d'argent dans une chambre d'hôtel, y compris dans la salle de bain. L'auteur affirme qu'il s'agirait de fonds issus de l'institution. Une enquête interne a également été annoncée.

(RFI)

Au Conseil des droits de l'homme, Eve Bazaiba expose la situation dans l'Est de la RDC, ce mercredi 25 mars à Genève, en Suisse. La ministre des Affaires sociales et humanitaires, a présenté de manière détaillée la situation humanitaire préoccupante en RDC, marquée par plusieurs décennies de crises. La ministre a notamment évoqué la présence de multiples milices qui commettent diverses exactions contre la population civile, ainsi que l'agression du Rwanda. Elle a souligné que l'insécurité persistante dans l'Est du pays constitue l'une des principales causes de la crise humanitaire actuelle, provoquant des déplacements massifs de populations et de graves violations des droits humains. La participation de la RDC à cette session du Conseil des droits de l'homme représente une occasion majeure de sensibiliser la communauté internationale à la réalité de la crise humanitaire que traverse le pays, ainsi qu'aux besoins urgents des populations affectées. La ministre a également rappelé devant la presse que, depuis le 1er décembre 2025, le plan d'urgence humanitaire, estimé à 1,4 milliard USD, a été publié et cible plus de 7 millions de personnes. Toutefois, à ce jour, le niveau de financement reste largement insuffisant, avec une couverture qui ne répond pas encore aux besoins.

Plus de 60 000 personnes bénéficient de l'eau potable grâce à l'Unicef et Rawbank à Kalemie. Financé par Rawbank à hauteur de 108 000 USD, ce projet est mis en œuvre par l'Unicef, avec l'appui de l'Office national d'hydraulique rurale (ONHR). Il comprend 11 forages et s'inscrit dans le cadre de la prévention des épidémies, dont le choléra. Le réseau, long de 7 km, comprend un réservoir de stockage de 40 m³, qui reçoit l'eau pompée à partir d'un centre de captage. La distribution est assurée à travers une dizaine de bornes fontaines implantées dans les villages desservis. Ce projet approvisionne les communautés locales, un hôpital public et un couvent de sœurs catholiques situé à proximité.

Plaidoyer pour l'isolement des détenus tuberculeux à la prison centrale de Mbuji-Mayi. A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée le 24 mars de chaque année, la coordination provinciale de la lèpre et de la tuberculose au Kasai-Oriental révèle qu'une récente campagne de dépistage a permis d'identifier une cinquantaine de prisonniers atteints de tuberculose. Ces patients ont été mis sous traitement, mais l'absence de structures d'isolement compromet l'efficacité de la prise en charge. Face à cette situation, la coordination provinciale lance un appel pressant aux autorités pour la construction de deux salles en dehors des grands dortoirs communs. Cette séparation est jugée indispensable pour stopper la chaîne de transmission dans ce milieu fermé.



Plus de dix structures de santé fermées à la suite des attaques des ADF à Mambasa. Il s'agit des aires de santé de Badengaido et Bafwakoia dans le territoire de Mambasa en Ituri. Le médecin chef de zone de Niania lance un appel urgent à l'aide : « Les structures sanitaires et les centres de santé ont fermé. C'est pourquoi au niveau de nos formations sanitaires à Niania, il y a eu l'afflux des malades qui n'ont pas même de quoi se payer les soins. On a besoin de médicaments pour ces malades. Les autres peuvent aussi appuyer l'alimentation de ces gens ». Les dernières attaques ont contraint les habitants des villages environnants, notamment ceux de Malembi, à fuir vers Apodo, dans la province du Haut-Uele. Les écoles et les centres de santé sont fermés, tandis que les activités économiques et agricoles sont paralysées.

Jeudi 26 mars.

Le Haut-Commissariat répertorie 2 560 violations des droits de l'homme en février 2026 en RDC. La Haute-Commissaire adjointe des Nations unies aux droits de l'homme, a précisé qu'au moins 6 760 personnes ont été touchées par la détérioration de la situation des droits de l'homme, particulièrement dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Maniema. Les auteurs de ces violations sont clairement identifiés. Elle a rappelé que depuis septembre 2025, une aggravation préoccupante de la situation sécuritaire et humanitaire a été observée dans l'Est de la RDC. Dans son intervention, Bruno Lemarquis, coordonnateur humanitaire résident de l'ONU en RDC, a mis en évidence les conséquences graves de ces violations documentées sur les populations civiles. Face à des contraintes budgétaires, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a indiqué ne pas être en mesure de déployer huit experts légistes, pourtant nécessaires pour mener des enquêtes approfondies sur les violations commises en RDC. ***Inquiétudes de la Monusco et du HCDH.*** Selon leurs déclarations, les défenseurs des droits humains, les leaders de l'opposition, les journalistes et plusieurs acteurs de la société civile seraient victimes d'intimidations et d'arrestations arbitraires, notamment à Kinshasa.

Beni : la société civile sensibilise les femmes de Baswagha-Madiwe à la gestion des déchets plastiques. Cette initiative citoyenne vise à promouvoir une économie circulaire locale et durable. Pour les organisateurs, l'implication des femmes est un levier majeur pour réduire la pollution dans les milieux ruraux. Le président de la société civile locale, préconise une approche pratique passant par l'intervention de spécialistes environnementaux. L'idée est d'enseigner aux femmes comment recycler le plastique pour en faire des objets utilitaires. La société civile appelle les autorités du secteur de Beni- Mbau à installer urgemment des poubelles pour accompagner ces efforts de salubrité publique.

Seulement 10 % de la population de Kindu desservie en eau potable, selon la Regideso. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable ont été au centre d'un dialogue communautaire organisé le 24 mars à Kindu (Maniema) entre la population et la Régie de distribution d'eau. L'objectif de cette rencontre était d'identifier les difficultés majeures et de proposer des solutions durables. La situation a été jugée critique pour les habitants, contraints de consommer une eau impropre, s'exposant à des risques sanitaires importants. Les femmes et les jeunes filles sont les premières victimes de cette pénurie, étant généralement chargées de la corvée d'eau. Honorine Omari, résidente du quartier Mission, témoigne des distances à parcourir : « Pour trouver de l'eau à boire, il faut aller à 5 ou 8 km. Par manque de moyens de transport, on utilise de l'eau de puits ». Pour la Regideso explique : l'usine actuelle est sous-dimensionnée par rapport à la croissance démographique de la ville ; la vétusté des installations ; déficit en énergie électrique. Face à ce constat, les organisateurs du dialogue et les participants appellent les décideurs à prendre leurs responsabilités. Le gouvernement doit impérativement venir en aide à la Regideso pour réhabiliter et améliorer ses infrastructures.

RDC: une «croissance économique résiliente en 2025», selon un rapport de la Banque mondiale. Une croissance qui reste dynamique, mais un niveau de pauvreté qui ne diminue pas, c'est le résumé que l'on peut faire du nouveau rapport de la Banque mondiale sur l'état de l'économie congolaise. Le premier point positif du rapport concerne la croissance : 5,5% en 2025, en baisse par rapport à 2024, mais qui reste toutefois supérieure à la moyenne d'Afrique subsaharienne, et ce dans un contexte mondial difficile. Mais cette croissance est très dépendante du secteur minier. Autre indicateur encourageant : la baisse de l'inflation. Elle est passée de 11,7% à la fin de 2024 à 2,3% en décembre 2025. Selon la Banque mondiale, « cette baisse reflète l'appréciation du franc congolais par rapport au dollar américain ». Mais cette dynamique n'entraîne pas forcément de créations d'emplois. Résultat : seuls 66% des Congolais en âge de travailler ont un emploi et plus de 81% de la population vit encore sous le seuil de pauvreté. Les entreprises publiques génèrent 42% de la dette publique extérieure. Puis, la Banque mondiale évoque des défaillances de la part des sociétés publiques, notamment la Snel (pour l'électricité), la Regideso (pour l'eau), ou encore la Gécamines (pour l'exploitation minière). La dette des entreprises publiques représente actuellement 42 % de la dette publique extérieure. Enfin,



l'institution financière pointe l'augmentation des dépenses de sécurité qui a contribué à « l'aggravation du déficit budgétaire passé de 1,9% du Produit intérieur brut (PIB) en 2024 à 2,9 % » du PIB pour cette année 2025. (RFI)

ONU : l'esclavage reconnu comme « le plus grave crime contre l'humanité », malgré l'opposition de certains États, dont les USA. Porté par le Ghana au nom du Groupe des États d'Afrique, le texte a été approuvé par 123 voix, contre 3 et 52 abstentions, dans un contexte marqué par des divergences entre États membres. Pour ses promoteurs, cette résolution constitue « un rempart contre l'oubli ». Le document souligne que la traite négrière et l'esclavage racialisés des Africains représentent des crimes d'une ampleur exceptionnelle, marqués par leur durée, leur brutalité et leurs conséquences durables. *Des divergences sur la « justice réparatrice ».* Malgré son adoption, la résolution a suscité de fortes réserves. Les États-Unis ont rejeté le principe de « justice réparatrice », estimant qu'aucun droit légal à réparation ne pouvait être reconnu pour des faits qui n'étaient pas considérés comme illégaux au moment où ils ont été commis. De leur côté, le Royaume-Uni et plusieurs pays européens, soutenus par l'Union européenne, ont exprimé des inquiétudes quant aux implications juridiques du texte, notamment sur une éventuelle application rétroactive du droit international. Londres a également mis en garde contre une « hiérarchisation des atrocités historiques ». Pendant plus de quatre siècles, des millions d'Africains ont été arrachés à leur continent, réduits en esclavage et déportés vers les Amériques, où ils ont été exploités dans des conditions inhumaines, note le document. Les séquelles de cette période se manifestent encore aujourd'hui à travers le racisme systémique, les discriminations et les inégalités persistantes. La résolution met en lumière ces conséquences durables, appelant à une reconnaissance accrue de cet héritage. *L'appel de l'ONU à des actions concrètes*

Le Secrétaire général de l'ONU, a exhorté la communauté internationale à s'attaquer aux racines profondes des inégalités héritées de l'esclavage. Il a plaidé pour des actions plus ambitieuses en faveur des droits humains, de l'égalité et de la dignité, tout en insistant sur la nécessité de garantir aux pays africains une meilleure maîtrise de leurs ressources naturelles et une place équitable dans les instances internationales. *Un vote symbolique mais controversé* Au total, trois pays, dont les États-Unis, Israël et l'Argentine ont voté contre la résolution, tandis que 52 États se sont abstenus. Malgré ces divisions, le texte marque une étape importante dans la reconnaissance internationale des crimes liés à l'esclavage et dans le débat sur les réparations, ouvrant la voie à de futures discussions sur la justice historique et la mémoire collective.

New York : la Monusco appelle à la réouverture des aéroports de Goma et de Bukavu. Le Conseil de sécurité doit exercer son influence pour la réouverture des aéroports de Goma (Nord-Kivu) et de Kavumu (Bukavu, au Sud-Kivu), a appelé, le 26 mars 2026 à New York (USA), la Représentante spéciale du Secrétaire général et cheffe intérimaire de la Monusco, Vivian van de Perre. La réouverture de ces deux aéroports, fermés depuis l'occupation de la région par la rébellion de l'AFC/M23, est indispensable pour permettre la reprise des vols humanitaires et ceux de la Monusco. *Contraste.* La cheffe intérimaire de la Monusco a noté les progrès de processus politiques, marqués par la signature à Washington de l'accord de paix entre le Rwanda et la RDC ainsi que la reprise de pourparlers entre le Gouvernement congolais et les rebelles de l'AFC/M23 à Doha. Cependant, ces progrès contrastent avec la poursuite des combats sur le terrain, avec un recours à des moyens les sophistiqués. Elle a par ailleurs condamné l'utilisation de drones au-delà de la zone de conflit, dans la province de la Tshopo. Dans ce cycle de violences, a-t-elle déploré, des acteurs humanitaires sont parfois ciblés : dix incidents ont été répertoriés depuis novembre 2025, dont celui du 11 mars dernier, qui a coûté la vie à une fonctionnaire de l'Unicef à Goma. Au total, 6,4 millions déplacés ont été recensés à l'intérieur du pays, principalement dans l'Est. L'ONU fait également état de graves violations des droits humains par les groupes armés et agents étatiques depuis novembre dernier, dont le travail des enfants dans les sites miniers.

Vendredi 27 mars.

Retrait des troupes AFC/M23 de quelques villages de Lubero : entre espoir de paix et doutes. Selon des sources locales, ce retrait concerne plusieurs villages situés au sud et à l'est de Lubero-centre, chef-lieu du territoire. Dans la zone de Kamandi Lac, des mouvements logistiques ont également été signalés, notamment l'évacuation de matériels militaires par voie lacustre vers Vitshumbi, dans le territoire voisin de Rutshuru. D'après des sources sécuritaires, ce retrait concernerait principalement des troupes de l'armée rwandaise, accusées d'appuyer l'AFC/M23 dans cette région. Ces mêmes sources évoquent la possibilité d'un retrait progressif d'autres forces étrangères, notamment l'armée ougandaise (UPDF), déployée depuis plus d'un an dans une zone tampon entre Katondi et Lubero-centre. *Entre espoir de paix et inquiétude de la population : les autorités appellent au calme.* Le gouverneur du Nord-Kivu, affirme avoir constaté un retrait effectif des troupes rwandaises dans cette zone du territoire congolais. Il appelle la population au calme, précisant que ce mouvement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des accords de paix, notamment ceux issus du processus de Washington. Malgré ces développements, la situation sécuritaire reste fragile. Ce retrait, s'il se confirme dans la durée, pourrait marquer une étape importante vers une désescalade dans cette partie du Nord-Kivu. Mais pour les habitants de Lubero, l'incertitude demeure quant à la stabilité réelle de la région.



Près de 500 journalistes incarcérés en 10 ans dans les Grands Lacs, dont la moitié en RDC (Rapport RSF). Dans ce document de six pages, RSF révèle que, durant cette même période, dix journalistes ont été tués et cinq autres ont disparu dans le cadre de leur travail dans la région des Grands Lacs. L'ONG déplore en outre qu'au moins 33 radios aient été pillées ou suspendues depuis janvier 2024 dans la province du Nord-Kivu, en pleine crise sécuritaire. RSF reproche aux autorités congolaises, à travers l'organe de régulation des médias, d'exercer des pressions sur le traitement médiatique du conflit au niveau national. L'organisation recommande ainsi aux États des Grands Lacs de mettre fin aux attaques physiques et aux menaces visant les journalistes, et d'ouvrir systématiquement des enquêtes en cas d'atteinte aux professionnels des médias. Pour sa part, le directeur du bureau Afrique de RSF, plaide pour une révision des lois pénales et des réglementations sur la presse, afin de permettre aux journalistes d'exercer leur profession sans risque de poursuites arbitraires. Il recommande en outre aux États de la sous-région de garantir la sécurité des journalistes en mettant en place des mécanismes indépendants de protection, dotés de systèmes d'alerte.

Regain d'insécurité à Kisangani : 14 présumés criminels aux arrêts. Ces individus, présentés à la presse le 26 mars, font l'objet d'accusations graves. Une partie d'entre eux est poursuivie pour vols à mains armées. Tandis que d'autres sont pointés du doigt pour des faits survenus dans le village Ngenengene, dans la périphérie de la ville. Dans cette localité, ils auraient non seulement troublé l'ordre public, mais également porté atteinte aux symboles de la République, « un acte de défi envers l'autorité de l'État », selon l'accusation. Le commissaire supérieur principal, a profité de cette présentation pour lancer un avertissement sévère, non seulement aux malfrats, mais aussi à ses propres troupes. Le dossier de prévenus est désormais entre les mains de la justice. Tous les suspects ont été transférés jeudi même à la prison centrale de Kisangani, où ils seront entendus sur les faits qui leur sont reprochés.

La MESP lance l'identification des enseignants au Maniema. Au total, 11 540 enseignants sont attendus pour cette opération dans les deux provinces éducationnelles Maniema 1 et 2. Elle permet à chaque enseignant de recevoir une carte de santé pour avoir accès aux soins de santé gratuits avec ses dépendants. Ce processus d'identification compte plusieurs étapes. L'enseignant doit d'abord présenter sa carte de service. « S'il n'a pas la carte de service, nous demandons qu'il présente le listing de paie muni de sa carte d'électeur, du permis de conduire ou le passeport, ou encore l'arrêté ministériel, bref, tout autre document qu'il pourrait brandir, par exemple la dernière commission d'affectation ». Selon le coordonnateur provincial de la Mutuelle de santé des enseignants (MESP) l'opération d'identification des enseignants est permanente et continue. La mutuelle de santé des enseignants de Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, a été officiellement installée mercredi 18 février 2026.

La Monusco intensifie ses opérations pour sécuriser les habitants de Djugu. « Le 25 mars à Drodoro, nos unités ont déployé une base opérationnelle mobile dans les zones de Tshumbu et Saliboku-Kpranganga. Des patrouilles de domination ont été menées pour dissuader les groupes armés et maintenir une présence sécuritaire visible », rapporte le porte-parole de la Monusco. En parallèle, des échanges avec les leaders communautaires et des activités civilo-militaires ont permis de renforcer la confiance avec les populations locales. Il réaffirme l'engagement constant de la Monusco en faveur de la protection des civils, du renforcement des liens avec les communautés et de la stabilisation de l'Ituri.

Modifier la Constitution «pourrait aggraver la situation sécuritaire», assure l'Église catholique. Les évêques catholiques réunis au sein de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) à travers leur secrétaire général, Monseigneur Donatien Nshole, mettent en garde contre des manœuvres qui risquent d'aggraver la crise sécuritaire dans le pays. Bien que la révision constitutionnelle soit légale, les évêques jugent ce projet inopportun : « Le principe de la révision constitutionnelle est constitutionnel, encore que à certaines conditions... La Cenco est claire : aller dans ce sens-là, dans le contexte sécuritaire actuel, ce serait encore aggraver la crise. C'est un conseil de sages. Il faudrait éviter une maladresse politique qui pourrait encore aggraver, servir de prétexte pour aggraver la situation sécuritaire. ». « **La dégradation du contexte sécuritaire, c'est ce qui urge aujourd'hui** ». Mgr Donatien poursuit : « Les évêques sont très regardants sur tout ce qui concerne le bien-être de la population, et surtout sur ce qui concerne la paix. Il est évident que toute approche politique qui irait dans le sens de menacer la paix sociale ne laissera pas les évêques indifférents. » Et de conclure : « Le contexte sécuritaire en termes de la dégradation, c'est justement ce qui urge aujourd'hui. Sur la mise en œuvre de ce pacte social, les évêques ont insisté sur le fait de ne surtout pas le confondre avec un dialogue politique qui vise un partage du pouvoir. » Le 24 mars, une dizaine de militants de l'opposition ont été interpellés à Kinshasa, alors qu'ils manifestaient contre toute éventualité de changement ou de révision de la Constitution, dans un contexte où des figures de la majorité évoquent la perspective d'une révision qui permettrait à l'actuel président Félix Tshisekedi de briguer un troisième mandat. (RFI)

Samedi 28 mars.



Tshopo : alerte à une escroquerie visant les victimes de guerre, le FRIVAO met en garde. Vendredi 27 mars, le président du Conseil d'administration du Fonds de Réparation et d'Indemnisation des Victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC (FRIVAO), a tiré la sonnette d'alarme face à des individus se faisant passer pour des intermédiaires proches de la société civile. Les auteurs de ces actes exigent des sommes allant de 5 000 à 30 000 FC. Deux motifs sont avancés pour justifier ces frais illégaux : l'organisation de l'accueil du PCA intérimaire lors de son arrivée à Kisangani et la délivrance de « nouvelles fiches d'identification », présentées comme obligatoires pour accéder aux futures indemnités.

Une pratique que le FRIVAO qualifie de manœuvre frauduleuse. Il appelle les victimes à la vigilance et à ne verser aucune somme d'argent à ces individus. Les autorités compétentes ont été saisies afin d'identifier et de mettre hors d'état de nuire les auteurs de ces extorsions. (RFI)

Le député Guy Mafuta appelle les médecins du Kasai à suspendre leur mouvement de grève. Il affirme avoir échangé avec la Direction de la paie, l'Ordonnateur délégué ainsi qu'avec la Banque centrale du Congo afin de comprendre l'origine du blocage et de trouver des solutions rapides. Il assure que le salaire du mois de janvier est déjà disponible et sera payé « incessamment ». Il précise également que le processus de paiement du dernier trimestre 2025 est en cours. Il promet d'intervenir pour que l'instruction soit donnée à la BCC de transférer cette enveloppe à l'Ordonnateur principal, afin que les médecins soient enfin payés. Ce mouvement de grève a déjà provoqué une dégradation notable de la situation sanitaire dans la province du Kasai.

Est de la RDC : entre groupes armés et autorités, les journalistes pris « entre le marteau et l'enclume », alerte RSF. Dans son rapport intitulé « Dans la peau d'un journaliste des Grands Lacs », publié le 26 mars, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) met en lumière les risques extrêmes auxquels sont exposés les journalistes couvrant les conflits dans l'est de la RDC. Enlèvements, détentions arbitraires, menaces de mort et accusations d'espionnage rythment le quotidien de nombreux professionnels des médias, contraints d'exercer dans un environnement que l'ONG qualifie de particulièrement hostile. RSF documente plusieurs cas d'enlèvements et de détentions survenus depuis la reprise des hostilités dans l'est du pays, notamment après la prise de Goma par la rébellion du M23 début 2025. Les journalistes locaux apparaissent comme les plus vulnérables, souvent dépourvus de mécanismes de protection ou de soutien juridiques. Parmi les cas cités figure celui d'Amisi Musada, journaliste du site Debut RDC, enlevé le 15 avril 2025 à Bukavu par des individus en civil. Il a été retrouvé quatre jours plus tard dans un état préoccupant, affirmant avoir été torturé et interrogé au sujet de ses reportages portant sur les affrontements entre le M23 et l'armée congolaise, ainsi que sur des allégations d'exactions attribuées à des éléments des forces armées dans le territoire d'Idjwi (Sud-Kivu). Depuis janvier 2025, au moins huit journalistes auraient été détenus par le M23 ou par les services de renseignement militaire, parfois pendant plusieurs jours, dans des conditions dénoncées comme arbitraires. RSF mentionne également le cas de Tuvur Wundi, ancien directeur provincial de la RTNC et correspondant de Journaliste en danger à Goma. Arrêté par des agents du M23 fin février 2025, il a été détenu pendant onze jours dans des locaux présentés comme une ancienne antenne de ANR, transformée en lieu de détention par la rébellion. Le journaliste Jérémie Bahati Wakahasha, reporter à la Radio-télévision chrétienne porte étroite (RTCPE), aurait quant à lui été enlevé en mai 2025 à Goma et détenu durant 18 jours dans un cachot, où il aurait subi des interrogatoires musclés, selon RSF. Son interpellation serait liée à la diffusion d'informations évoquant la disparition suspecte d'un chef coutumier attribuée au M23. **Des menaces provenant de toutes les parties au conflit.** Au-delà des arrestations, le rapport met en évidence un climat de suspicion généralisée dans lequel les journalistes sont fréquemment accusés de collusion avec l'un ou l'autre camp. Les accusations d'être proche du M23 ou du Rwanda sont récurrentes, exposant les reporters à des menaces directes. Une ancienne journaliste d'une radio communautaire explique avoir été contrainte d'abandonner la profession après avoir reçu des intimidations liées à sa couverture médiatique. « On a écrit sur l'enclou de ma parcelle : sale traître, on va vous tuer », peut-on lire dans le rapport.

Un autre journaliste, ayant requis l'anonymat, affirme avoir reçu des appels anonymes menaçants après avoir interrogé Corneille Nangaa, coordonnateur de l'Alliance Fleuve Congo (AFC/M23), lors d'un point de presse consécutif à la prise de Goma en 2025. Selon son témoignage, un membre du mouvement l'aurait averti : « Sois prudent, on ne veut plus que tu poses de telles questions à notre chef ». Craignant pour sa sécurité, il indique être resté cloîtré à son domicile pendant près de deux mois. RSF souligne également que les journalistes rencontrent des difficultés croissantes pour accéder aux zones affectées par les combats. Les restrictions de circulation, les risques d'enlèvement et les suspensions d'espionnage entravent considérablement la collecte d'informations indépendantes sur le terrain. (Actualité.CD)

Dimanche 29 mars.



Les gouverneurs de province réclament un moratoire sur les motions de défiance, parmi les principales recommandations de la 13^e conférence des gouverneurs de province de la RDC, qui s'est clôturée à Bandundu (Kikwit). « La transformation de nos provinces ne dépend pas seulement des moyens financiers, des routes ou de l'énergie. Elle dépend aussi, et peut-être d'abord, de la qualité de notre gouvernance », a affirmé le Président de la République lui-même. Il a par ailleurs insisté sur le fait que « la stabilité institutionnelle dans les provinces est une condition du développement. » En effet, des crises au sein des institutions ont paralysé plusieurs provinces du pays. Les causes sont essentiellement liées à la gouvernance et aux mécanismes de fonctionnement des assemblées provinciales, notamment le contrôle parlementaire des exécutifs provinciaux. Dans d'autres provinces, il est fait état « des influences de certains leaders politiques et chefs de partis qui, depuis Kinshasa, tirent les ficelles afin de prendre le contrôle de certaines provinces ». **Routes de desserte agricole.** Les participants ont également proposé la régularisation des rémunérations des autorités politico-administratives, le réaménagement d'au moins 100 km de routes rurales par province, ainsi que la modernisation de certaines infrastructures aéroportuaires. Dans le secteur agricole, les participants ont également préconisé le rajeunissement de l'administration publique afin de dynamiser les filières de production.

La prison de Kisangani reçoit l'aide des épouses des professeurs de l'Unikis. Le lot était constitué de sacs de riz, haricot, du savon ainsi que des vêtements. Entre message d'espoir et dons matériels, elles ont apporté un réconfort précieux aux femmes détenues et aux mineurs en conflit avec la loi. Ce geste tombe à point nommé, à quelques jours de la fête de Pâques. L'Association des épouses des professeurs de l'UNIKIS a choisi de célébrer la fin du mois de la femme aux côtés de celles qui sont privées de liberté. Fidèle à l'esprit de partage, elle a fait d'une pierre deux coups en visitant également le pavillon des mineurs. Partout, le discours est resté constant : un message de résilience et d'encouragement.

230 décès maternels enregistrés en 2025 en Ituri. C'est ce qu'a indiqué le programme national de la santé de reproduction le 27 mars à Bunia au cours d'une journée de sensibilisation à la santé de reproduction responsable, organisée par la Société congolaise de gynécologie et la corporation des sages-femmes. Le nombre de décès maternels enregistrés en Ituri inquiète ; ce qui implique une forte sensibilisation des femmes enceintes et du personnel soignant à l'importance de préserver la vie humaine lors de l'accouchement. Selon la docteure Doudou Kove, responsable provinciale du programme national de la santé de reproduction « ces chiffres pourraient augmenter, si nous arrivions à recenser tous les décès maternels causés par le manque d'accès aux soins de santé dans les communautés plus reculées ». Tous les participants se sont mis d'accord pour unir leurs efforts afin de réduire sensiblement la mortalité maternelle en Ituri.

Pollution à Kolwezi et menace d'une contamination radioactive. À Kolwezi, dans cette zone, où vivent des dizaines de milliers de personnes, l'inquiétude est palpable, entre crainte sanitaire et manque d'informations sur l'ampleur réelle de la radioactivité. Sur place, la situation a été jugée suffisamment grave pour que le gouvernement déclare une urgence radiologique autour du remblai T17, où la présence de matières radioactives a été confirmée. L'origine exacte de la contamination reste incertaine. Selon les autorités, des éléments pourraient provenir de l'exploitation du cuivre et du cobalt, peut-être même de l'uranium. Une présence de minerais uranifères est attestée dans la zone selon la société civile. Pour les travailleurs et les riverains, le risque est celui de maladies graves à moyen terme. Sans oublier la pollution durable des sols et de l'eau, et des perturbations dans le tissu socio-économique local. En Conseil des ministres, le président Tshisekedi a demandé la mise en place urgente d'une commission chargée de coordonner la riposte et de prévenir d'autres incidents similaires à travers la RDC, et éviter toute répétition de drame environnemental. Le chef de l'État a insisté sur la nécessité de renforcer la surveillance des activités minières. (RFI)

Mois de mars : des avocates mobilisent contre les injustices faites aux femmes en RDC. Elles ont exprimé leur ras-le-bol au cours d'une conférence-débat organisée à Kinshasa. Dans leurs interventions, elles ont sensibilisé la communauté à briser le silence face aux violences et aux atteintes aux droits des femmes, tout en rappelant la responsabilité de l'État dans la lutte contre les pratiques coutumières avilissantes. Les femmes victimes de violences font face à plusieurs obstacles lorsqu'elles cherchent à faire entendre leur voix et rencontrent des défis socio-culturels, économiques et institutionnels. De nombreuses femmes paient également le prix de leur méconnaissance des lois et des procédures judiciaires.

Au moins 45 femmes détenues sensibilisées sur leurs droits à Kinshasa, par la section des Corrections de la Monusco. Plusieurs d'entre elles ont reçu des certificats et des cadeaux de mérite pour leur participation aux formations organisées dans le cadre du mois de mars dédié aux femmes, au sein de l'établissement pénitentiaire. En partenariat avec la Direction de la prison militaire de Ndolo, la mission onusienne indique vouloir renforcer l'estime de soi de ces détenues et leur offrir un moment d'écoute et d'échange. Les autorités congolaises présentes ont salué l'initiative et encouragé ces femmes à garder espoir et à poursuivre leurs efforts en vue de leur réinsertion sociale.



Lundi 30 mars.

Plus de 300 civils enlevés par les ADF en deux jours sur l'axe Mambasa-Komanda. Selon des sources locales et des activistes des droits humains, ces attaques, menées entre samedi et dimanche 29 mars, ont également fait plusieurs morts et plongé les populations dans la panique le long de la RN4. Les incursions ont débuté samedi 28 mars dans le village de Babungwe, où une centaine de civils, majoritairement des cultivateurs, ont été enlevés. Le lendemain, dimanche matin, les assaillants ont attaqué le village de Lomalisa, tirant des coups de feu en l'air avant de capturer plus de 200 autres civils. Les rebelles ont ensuite poursuivi leurs exactions dans les localités de Mabukulu et Masoli. Ces attaques surviennent alors que la présence des ADF avait déjà été signalée depuis plusieurs jours dans la forêt de Bakwanza, sur la RN4, dans le territoire voisin de Mambasa, notent les mêmes sources. L'activiste des droits humains, avance un chiffre précis et alarmant : 388 civils seraient aux mains des rebelles. « Ces enlèvements exposent une fois de plus les populations à des violations graves. La protection des civils est une obligation fondamentale de l'État », martèle-t-il, tout en craignant que de nombreuses exécutions n'aient déjà eu lieu en pleine forêt. Face à l'urgence, la société civile exige le lancement immédiat d'opérations militaires de grande envergure pour libérer les captifs et sécuriser la zone.

RDC: l'opposant Moïse Katumbi alerte sur le projet de révision de la Constitution. Il sort de son silence et reprend l'offensive politique, comme en 2015, face à toute tentative de modification constitutionnelle. En RDC, le président du parti Ensemble pour la République, met en garde le pouvoir contre tout projet de révision de la Constitution pouvant ouvrir la voie à un troisième mandat du président Félix Tshisekedi. Ainsi, Moïse Katumbi se montre catégorique. « L'heure est grave Je demande à la population congolaise d'être éveillée et de dire non à ce changement constitutionnel. Nous avons besoin de la paix dans notre pays, de l'unité de notre pays. Soyons prêts, nous devons nous défendre pour qu'on ne touche pas à notre Constitution. Nous avons la meilleure Constitution du monde », affirme-t-il. Selon Moïse Katumbi, la crise que traverse le pays ne tient pas à la Constitution, mais à la gouvernance actuelle. Il interpelle directement le président Félix Tshisekedi, rappelant leur combat commun contre toute révision du texte sous le régime précédent. « Pensez aux souffrances de la population. Nous n'allons jamais accepter un changement de la Constitution, surtout si ça venait de vous, ce serait une trahison de la population congolaise ». **Stratégie de l'opposition.** Désormais, la stratégie d'opposition s'organise en quatre axes : « 1 : L'éveil de l'opinion publique, 2 : l'unité de l'opposition, au-delà des clivages actuels, autour d'un principe simple : le respect de la Constitution. 3 : le recours à tous les mécanismes démocratiques avec la société civile. Et enfin, 4 : Un front diplomatique clair : alerter tous nos partenaires et appeler à des sanctions ciblées contre toute tentative de remise en cause d'une Constitution adoptée par 85 % des Congolais. » (RFI)

Plus de 200 suspects arrêtés et 19 armes de guerre saisies lors d'un bouclage à Lubumbashi, ce weekend. L'opération s'est déroulée au camp militaire Major Vangu, dans la commune de Kampemba. Les forces de l'ordre ont également saisi plusieurs armes blanches, notamment des machettes, des barres à mine, des cisailles et des marteaux. Parmi les personnes interpellées figurent des civils, des femmes ainsi que des militaires en situation irrégulière. À l'issue de cette intervention, la police a appelé la population à renforcer sa collaboration avec les services de sécurité, afin de contribuer à la lutte contre la criminalité dans la province du Haut-Katanga.

Fin de cavale pour le seigneur de guerre « Muswahili » capturé par les Fardc à Shabunda. Selon l'armée, l'opération s'est soldée par l'arrestation d'Amisi Sisawa, alias « Muswahili », ainsi que de treize de ses combattants. Le bilan fait également état de deux morts et de deux blessés graves à l'issue des affrontements. Le groupe dirigé par « Muswahili » est impliqué dans plusieurs violations graves des droits humains. Parmi les faits reprochés figurent des pillages, des extorsions, des actes de torture ainsi que des travaux forcés, notamment dans les zones minières de la région.

Sanctions américaines : plus de dix entités liées à l'armée rwandaise touchées dans la construction, la finance, l'agriculture et l'industrie. Le 2 mars, le département du Trésor américain a sanctionné quatre hauts responsables militaires rwandais ainsi que la Rwanda Defence Force (RDF) dans son ensemble. Ces mesures interdisent toute transaction en dollars américains et excluent les entités visées du système financier international, notamment du réseau Swift. Concrètement, ces restrictions coupent les personnes et structures ciblées de l'accès au crédit et à une large gamme d'activités commerciales, ce qui pourrait compliquer l'acquisition d'équipements militaires, logistiques ou techniques dans un contexte régional tendu. Selon l'analyse, ces sanctions dépassent le seul cadre militaire. La RDF est décrite comme un acteur économique majeur au Rwanda, à travers un réseau d'entreprises actives dans des secteurs clés comme la construction, l'agriculture, la finance, l'industrie ou encore la santé. Parmi les entités directement ou indirectement liées à la RDF figurent notamment Horizon Construction, entreprise majeure dans les infrastructures



(routes, énergie, eau), l'Agro Processing Trust Corporation (APTC), impliquée dans la distribution d'intrants agricoles et des projets à grande échelle, ainsi que la Rwanda Fertilizer Company, coentreprise produisant des fertilisants. Le secteur financier est également concerné avec la Zigama Credit and Savings Society (ZCSS), une coopérative qui gère les paiements et salaires des forces de sécurité et dont les actifs approchent le milliard de dollars selon ses rapports annuels. Dans le domaine industriel et militaire, Rwanda Engineering and Manufacturing Corporation (REMCO) produit des équipements civils et militaires, incluant des armes légères, en lien avec des partenaires étrangers. D'autres institutions comme le Rwanda Military Teaching Hospital ou les académies militaires pourraient aussi être affectées. Au plan stratégique, ces mesures s'inscrivent dans un repositionnement de la politique américaine, qui tend à renforcer ses liens avec la RDC, notamment à travers un partenariat stratégique signé en décembre 2025 visant l'accès aux minerais critiques. Toutefois, la coopération entre Washington et Kigali se poursuit sur certains volets, notamment dans la santé et les chaînes d'approvisionnement, avec des accords impliquant des entreprises opérant dans les secteurs de l'étain et du tungstène. (Actualité.CD)

Félix Tshisekedi lance la récolte de 40 000 tonnes de maïs du Service national. « Tout est fin prêt. Nous sommes très satisfaits du travail. La récolte de cette année sera très importante et de très bonne qualité. De 25 000 tonnes l'année passée, nous passons à 40 000 tonnes cette année. Nous n'attendons que le Chef de l'État, commandant suprême, pour lancer la récolte », a déclaré le commandant du Service national. En décembre dernier, les étudiants de l'Université de Lubumbashi (UNILU) et de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) de Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, avaient bénéficié de 16 000 sacs de farine de maïs distribués par le Service national. Cette action sociale visait à soutenir les étudiants et à contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le PAM décide de renforcer les systèmes alimentaires et encourager la production en RDC. Le Directeur du PAM/RDC, a formulé cette annonce le 30 mars à Kinshasa lors de l'ouverture de l'atelier sur la formulation du Plan stratégique de pays (CSP) pour répondre aux besoins humanitaires dans ce pays. « Les besoins humanitaires dans ce pays augmentent de manière spectaculaire, alors même que la RDC dispose d'un potentiel immense pour nourrir l'ensemble du continent, et au-delà », a déploré le Directeur-Pays du PAM. Le CSP, définit alors les priorités stratégiques du PAM en RDC pour répondre aux besoins humanitaires, renforcer la résilience des communautés et soutenir les solutions durables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Mardi 31 mars.

Les Fardc lancent une opération de traque contre les FDLR à Kisangani. L'objectif principal de cette offensive est d'obtenir la reddition des rebelles rwandais des FDLR, le dépôt de leurs armes et leur rapatriement vers le Rwanda avec des garanties de sécurité et un suivi international. La ville de Kisangani a été choisie comme site principal de cantonnement pour les éléments rendus ou capturés avant leur transfert. C'est également dans ce chef-lieu de la Tshopo que trois bataillons des Fardc ont été formés pour cette mission spécifique, indiquent des sources militaires. L'un de ces bataillons, spécialisé dans le combat de jungle et équipé grâce à la coopération militaire avec la France, doit être déployé au Nord-Kivu. Malgré la préparation des troupes, l'opération se heurte à plusieurs obstacles de taille sur le terrain soutiennent certaines sources : L'occupation territoriale : les principaux bastions présumés des FDLR, situés à Rutshuru et dans certaines parties de Nyiragongo et Masisi (Nord-Kivu), sont actuellement sous le contrôle de la coalition AFC/M23. Le soutien international : les autorités sécuritaires comptent sur l'appui logistique et en renseignement de la communauté internationale, notamment de l'ONU, pour mener à bien le rapatriement. La priorité à la reddition volontaire : afin de limiter l'impact des affrontements sur les populations civiles, le gouvernement privilégie l'option de la reddition volontaire des combattants. Cette opération représente un test majeur pour l'armée congolaise dans sa volonté de stabiliser l'Est du pays conformément aux engagements diplomatiques récents.

Kalembe : un infirmier et un volontaire de la Croix-Rouge arrêtés et blessés par les combattants de l'AFC/M23. Selon des sources locales, l'infirmier titulaire du centre de santé de Kalembe, a été blessé par balle à la main après avoir été violemment battu. Le coordinateur local de la Croix-Rouge a également subi des sévices physiques à la même occasion. Les deux hommes seraient accusés, sans preuves formelles, d'entretenir des liens avec les wazalendo. Après leur passage à tabac, ils ont été embarqués à moto par leurs ravisseurs vers une destination inconnue. La situation suscite une vive inquiétude au sein de la communauté locale, qui redoute pour la sécurité et la vie de ces deux civils engagés dans des activités humanitaires. Face à cette situation, des voix s'élèvent pour appeler à une mobilisation urgente des organisations internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Médecins Sans Frontières (MSF), afin d'obtenir leur libération immédiate et sans condition, ainsi que des garanties sur leur intégrité physique.



Violents combats à Lubero : l'AFC/M23 aurait suspendu son retrait partiel face aux Wazalendo. Les premiers affrontements ont éclaté lundi vers 5 h du matin dans les villages de Kalonge et Lubango, situés à une trentaine de km du chef-lieu du territoire. Les forces de l'AFC/M23 auraient attaqué des éléments Wazalendo du Mouvement des résistants des patriotes congolais (MRPC), récemment déployés dans la zone après un retrait partiel des rebelles observé quelques jours plus tôt. Ces combats ont provoqué un mouvement de déplacement des populations civiles, contraintes de fuir les zones d'affrontements. Dans le même temps, plusieurs sources indiquent que l'AFC/M23 aurait repris le contrôle des villages concernés. Ce mardi matin, de nouveaux combats ont été signalés dans les localités de Katambi, Kirikiri et Byanze. Les Wazalendo, qui tentaient de se redéployer dans ces zones, se sont heurtés à une résistance des rebelles.

De receveur de bus à la direction de Transco : l'ascension inspirante de Solange Kabedi Odra. Juriste de formation, elle revient sur le marché du travail après dix années consacrées à sa famille. Elle affirme alors en ce mois dédié aux droits des femmes : « Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens ». Le concours d'entrée à l'entreprise publique de transport Transco attire plus de 16 000 candidats ; seuls 722 sont retenus. Solange Kabedi Odra fait partie de celles qui saisissent leur chance. Elle débute comme receveuse de bus, un poste exigeant qu'elle choisit en connaissance de cause : Très vite, elle découvre la rigueur du métier : se lever à 2 h du matin, affronter des centaines d'usagers chaque jour, apprendre la rapidité et l'autocontrôle. Grâce à son sérieux et à sa capacité d'adaptation, elle rejoint ensuite les ressources humaines, où elle occupe successivement plusieurs postes : gestionnaire des receveurs, des contrôleurs, des conducteurs, puis assistante du directeur général. En 2023, elle devient la première femme directrice à Transco, une étape historique dans l'entreprise. Elle accède ensuite à la fonction de directrice générale adjointe, puis de directrice générale par intérim.

Mais ce parcours remarquable n'a pas été exempt de barrières liées au genre. « Quand une femme est promue, on veut savoir qui est derrière elle. On ne voit pas nos diplômes, ni notre parcours. Chaque jour, on est obligées de prouver notre compétence. Mon plus grand défi, c'était de prouver que je suis capable, que je suis compétente ».

La VSV s'insurge contre la pénurie d'eau et du courant à Kinshasa. Dans plusieurs communes de la capitale, notamment à Makala, Selembao, Kisenso et Mont-Ngafula, l'eau potable est devenue une denrée rare. Des robinets restent à sec pendant des semaines, contraignant les habitants à parcourir de longues distances ou à consommer l'eau de forages non contrôlés, s'exposant ainsi à des risques sanitaires. La situation n'est guère meilleure du côté de l'électricité. Les habitants dénoncent des coupures intempestives, une desserte irrégulière, voire une absence totale de courant dans certains quartiers. Paradoxalement, des factures continuent d'être émises pour des services non fournis. Si les responsables des entreprises publiques évoquent la vétusté des infrastructures, le vandalisme ou le manque de financement, la Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme estime que des mesures politiques fermes s'imposent. L'ONG, a recommandé que les services de l'État puissent s'acquitter régulièrement de leurs factures de consommation auprès de la Regideso et de la Snel. Cette sortie médiatique intervient dans un contexte de grogne sociale croissante face à l'incapacité des services publics à répondre aux besoins vitaux de la population urbaine.

RDC: Kambinga appelle à la quatrième République. «Pauvre Congo...», a lancé Kambinga, l'ancien député et ex-ministre, à la tête du mouvement «Le Centre», en ouverture, résumant d'emblée la tonalité de son adresse: ferme, critique et porteuse d'un projet. Le leader centriste a fustigé une opposition qu'il juge «divisée» et souvent réduite à «la haine viscérale du Président» ou à des ambitions personnelles. Selon lui, l'heure n'est plus aux postures morales stériles mais à la rénovation d'un État «qui fonctionne réellement». Au cœur de son discours, la conviction que la souveraineté populaire doit être mise à contribution par des mécanismes constitutionnels -référendum et révision- pour permettre une transformation durable. «La Constitution prévoit sa révision», a-t-il rappelé, arguant que le peuple doit trancher les grandes orientations institutionnelles. Le Centre se dit favorable à l'instauration d'une Quatrième République, envisagée comme le cadre nécessaire pour restaurer efficacité et légitimité des institutions. Sur le front sécuritaire, Kambinga a durci le ton. Pour lui, la guerre à l'Est n'est pas une «distraction»: elle relève d'une agression extérieure -qu'il assimile à une pression rwandaise via des forces alliées- et menace l'unité nationale. Il met en garde contre la «congolisation» du conflit, c'est-à-dire la tentation de le transformer en instrument de crise interne, et avertit contre une possible «soudanisation» du pays, où plusieurs légitimités éclateraient l'autorité de l'État. Abordant la question des échéances électorales, Kambinga pose une question brutale: peut-on organiser des élections crédibles alors qu'une partie du territoire est occupée et des millions de citoyens déplacés? Sa réponse est stratégique: la priorité doit être la restauration de l'intégrité territoriale et de la cohésion nationale. Si la guerre n'est pas gagnée, dit-il, un calendrier électoral classique ne saurait être imposé au prix d'une légitimité contestée. Le discours combine critiques et bilans. Kambinga défend des réalisations du président Félix Tshisekedi -croissance du budget, gratuité de l'enseignement primaire, amélioration des services de maternité- tout en reconnaissant que la guerre entrave l'efficacité des politiques publiques. Il condamne aussi les «moralisateurs» qui, selon lui, substituent indignation morale à réflexion politique et, en refusant tout débat sur la réforme des institutions, finissent par préserver les mécanismes qui nourrissent la crise. Kambinga propose un choix: continuer les accusations et la division ou engager une refondation institutionnelle par la voie



démocratique. Le Centre veut porter la seconde option, en misant sur le référendum comme instrument de légitimation populaire. Reste à savoir si cet appel au rassemblement et à la Quatrième République trouvera un écho suffisant dans l'échiquier politique national et auprès des partenaires du pays. (AfricaNews)

